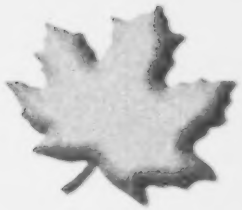

Report on Operations Under the European Bank for Reconstruction and Development Agreement Act

2003

Canada

Report on Operations Under the European Bank for Reconstruction and Development Agreement Act

2003

Prepared by:
International Trade and Finance Branch
March 2004

Department of Finance Canada
Ministère des Finances Canada

Copies of this annual report may be obtained from the:

Distribution Centre
Department of Finance Canada
Room P-135, West Tower
300 Laurier Avenue West
Ottawa, Ontario K1A 0G5
Telephone: (613) 995-2855
Facsimile: (613) 996-0518

Also available on the Internet at
www.fin.gc.ca

Cette publication est également disponible en français.

Cat. No.: F1-29/2003E
ISBN 0-662-36212-8

Table of Contents

Introduction 5

Benefits of Membership 6

Role and Mandate of the EBRD 7

Key Economic Developments in 2003 7

- Russia 9
- Other CIS Countries 9
- Central Europe 10
- Southeastern Europe 12

2003 *Transition Report* 14

2003 Financial Results 14

Institutional Developments 16

- Private Sector Development 16
- Activities in the Financial Sector 16
- Environment 17
- Municipal and Environmental Infrastructure 19
- Energy Sector Investments 19
- Addressing Corruption and Poor Governance 21
- Enhancing Institutional Transparency, Accountability and Governance 22
- Encouraging Partnerships 23
- Human Resources 24

Canadian Priorities in 2003 24

Managing Canada's Interests 25

Canadian Commercial Interests 27

Challenges Ahead 30

Annexes

1. The Bank's Financial Activities 33
2. Doing Business With the EBRD 37
3. EBRD Membership as at December 31, 2003 38

104-05840/

Introduction

The European Bank for Reconstruction and Development (referred to in this document as the EBRD or the Bank) was established in 1991. Its aims are to foster the transition towards open, market-oriented economies in Central and Southeastern Europe, as well as in the successor states of the former Soviet Union, and to promote private and entrepreneurial initiative in those countries that are committed to the fundamental principles of multi-party democracy, pluralism and a market economy (see Annex 3 for a list of the EBRD's 27 countries of operations).

The EBRD differs from other multilateral development banks in four ways. First, its overriding focus is the private sector and support for the transition from central planning to stable market economies. Its charter stipulates that not less than 60 per cent of its financing commitments should be directed either to private sector enterprises or to state-owned enterprises implementing a program to achieve private ownership and control. Second, it has a particular focus on the promotion of democratic institutions and human rights in its countries of operations. Third, while all multilateral development banks are committed to ensuring the environmental sustainability of their projects, the EBRD is the only such institution where this commitment is explicitly written into its Articles of Agreement. Fourth, the EBRD does not provide concessional financing.

The Bank seeks to help its 27 countries of operations to implement structural and sectoral economic reforms, taking into account the particular needs of countries at different stages in the transition process. In particular, its private sector activities focus mainly on enterprise restructuring, including the strengthening of financial institutions, and the development of infrastructure needed to support the private sector. The EBRD has 62 members: 60 countries, the European Union (EU) and the European Investment Bank (see Annex 3 for a list of members).

Canada is the eighth largest shareholder (tied with Spain), following the other Group of Eight (G-8) countries. Our formal participation is authorized under the European Bank for Reconstruction and Development Agreement Act, which was promulgated in February 1991. Article 7 of the Act states that:

> The Minister [of Finance] shall cause to be laid before each House of Parliament by March 31 of each year or, if that House is not then sitting, on any of the thirty days next thereafter that it is sitting, a report of operations for the previous calendar year, containing a general summary of all actions taken under the authority of this Act, including their sustainable development aspects within the meaning of Article 2 of the Agreement, and their human rights aspects.

This report responds to this requirement and reviews the activities and operations of the Bank for the year 2003.

Benefits of Membership

As a major trading nation, Canada has a stake in global peace and stability, which the successful integration of Central and Southeastern Europe and the former Soviet Union into the world economy and global institutions helps to promote. By fostering continued political and economic reform in the region, the EBRD is contributing to its integration into the world economy and to its stability.

The Minister of Finance is a Governor of the Bank and appoints a Director to its 23-member Board. This representation allows Canada to have high-level influence on decisions taken by the EBRD on investments in the region and on policies to move countries through the transition process. The EBRD also provides trade opportunities for the Canadian private sector, supporting a diversification of international markets for Canadian businesses.

The EBRD

- fosters the transition of former centrally planned economies of Central and Southeastern Europe and the successor states of the former Soviet Union towards market-oriented economies;
- promotes private entrepreneurial initiative by targeting at least 60 per cent of its resources to private sector projects, with the balance in support of commercially viable state sector projects that promote private sector development;
- operates only in countries committed to applying the principles of multi-party democracy, pluralism and market economics;
- promotes environmentally sound and sustainable development; and
- operates on a self-financing basis.

Role and Mandate of the EBRD

The EBRD's operations to advance the transition to a market economy are guided by three principles: maximizing transition impact, additionality and sound banking. Financing is provided for projects that expand and improve markets, help to build the institutions necessary for underpinning a market economy, and demonstrate and promote market-oriented skills and sound business practices. EBRD financing must also be additional to other sources of financing and not displace them, further ensuring that the Bank contributes to the transition process. Finally, Bank projects must be sound from a banking perspective, thus demonstrating to private investors that the region offers attractive returns. Adherence to sound banking principles also helps to ensure the financial viability of the EBRD and hence its attractiveness as a co-investment partner for the private sector.

In promoting economic transition in its countries of operations, the Bank acts as a catalyst for increased flows of financing to the private sector. The capital requirements of these countries cannot be fully met by official multilateral or bilateral sources of financing, and many foreign private investors remain hesitant to invest in the region, particularly the central Asian republics. By providing an umbrella under which wider funding for private sector investment can be assembled, the EBRD plays a catalytic role in mobilizing capital. In 2003, for every euro the EBRD invested, it mobilized an additional 1.4 euros from the private sector and other multilateral and bilateral agencies.[1] Commercial co-financing mobilized by the EBRD reached a record volume of 2.6 billion euros in 2003, up 30 per cent from the previous high in 2001.

The Bank's projects serve a dual purpose. They are intended not only to directly support the transition from a command to a market economy in countries of operations, but also to create a demonstration effect to attract foreign and domestic investors. Like the World Bank Group's International Finance Corporation, the Bank is required to operate on a strictly commercial basis and to attract companies through financially viable projects, not through subsidies.

Key Economic Developments in 2003

Most of the transition economies experienced economic growth in 2003, showing considerable resilience in the face of sometimes difficult external conditions. Most countries in the region continued to perform well in comparison with other emerging markets. The exception continues to be the poorer countries in the Commonwealth of Independent States (CIS),[2] where the reform process continues to lag and uncertain climates continue to discourage domestic and foreign investment. The process of transition to market-based economies continued to advance in most of the EBRD's countries of operations. The results of the Bank's annual exercise in assessing key transition indicators are summarized in the table on the next page.

[1] On December 31, 2003, one euro purchased 1.6279 Canadian dollars.

[2] The CIS includes Armenia, Azerbaijan, Belarus, Georgia, Kazakhstan, Kyrgyzstan, Moldova, Russia, Tajikistan, Turkmenistan, Ukraine and Uzbekistan.

Progress in Transition in EBRD Countries of Operations

			Enterprises			Market and trade			Financial institutions		Infra-structure
Countries	Population (millions, mid-2001)	Private sector share of GDP in %, mid-2001 (EBRD estimate)	Large-scale privatization	Small-scale privatization	Governance and enterprise restructuring	Price liberal-ization	Trade and foreign exchange system	Compe-tition policy	Banking reform and interest rate liberalization	Securities markets and non-bank financial institutions	Infra-structure reform
Albania	3.4	75	2+	4	2	4-	4+	2-	2+	2-	2
Armenia	3.0	70	3+	4-	2+	4+	4+	2	2+	2	2+
Azerbaijan	8.1	60	2	4-	2+	4	4-	2	2+	2-	2-
Belarus	10.0	25	1	2+	1	3-	2+	2	2-	2	1+
Bosnia and Herzegovina	4.3	50	2+	3	2	4	4-	1	2+	2-	2+
Bulgaria	8.1	75	4-	4-	3-	4+	4+	2+	3+	2+	3-
Croatia	4.6	60	3+	4+	3-	4	4+	2+	4-	3-	3-
Czech Republic	10.3	80	4	4+	3+	4+	4+	3	4-	3	3
Estonia	1.4	80	4	4+	3+	4	4+	3-	4-	3+	3+
FYR Macedonia	2.0	60	3	4	2+	4	4+	2	3	2-	2
Georgia	5.4	65	3+	4	2	4+	4+	2	2+	2-	2+
Hungary	10.0	80	4	4+	3+	4+	4+	3	4	4-	4-
Kazakhstan	14.9	65	3	4	2	4	3+	2	3	2+	2+
Kyrgyzstan	4.7	65	3	4	2	4+	4+	2	2+	2	1+
Latvia	2.4	70	3+	4+	3	4+	4+	3-	4-	3	3-
Lithuania	3.7	75	4-	4+	3	4+	4+	3	3	3	3-
Moldova	4.3	50	3	3+	2-	4-	4+	2	2+	2	2
Poland	38.7	75	3+	4+	3+	4+	4+	3	3+	4-	3+
Romania	22.3	65	3+	4-	2	4+	4	2+	3-	2	3
Russia	145.4	70	3+	4	2+	4	3+	2+	2	3-	2+
Serbia and Montenegro	8.6	45	2+	3	2	4	3+	1	2+	2	2
Slovak Republic	5.4	80	4	4+	3	4+	4+	3	3+	3-	2+
Slovenia	2.0	65	3	4+	3	4	4+	3-	3+	3-	3
Tajikistan	6.2	50	2+	4-	2-	4-	3+	2-	2-	1	1+
Turkmenistan	5.4	25	1	2	1	3-	1	1	1	1	1
Ukraine	49.3	65	3	4	2	4	3	2+	2+	2	2
Uzbekistan	25.0	45	3-	3	2-	3-	2-	2-	2-	2	2-

Note: The classification of transition indicators uses a scale from 1 to 4, where 1 implies little or no progress with reform and 4 implies a market economy. A rating of 4+ indicates the country has achieved standards and performance typical of advanced industrial economies.

Source: EBRD, 2003 *Transition Report*.

Russia

Russia's economic growth is estimated to have increased by 7.3 per cent in 2003, up from 4.7 per cent in 2002. This stronger growth is largely the result of higher oil prices and an increase in oil production. Buoyant exports have kept the government budget in surplus (1.7 per cent of gross domestic product [GDP] in 2003), despite fiscal slippage in the midst of the election cycle (parliamentary elections were held in December 2003 and presidential elections are scheduled for March 2004). The ruble appreciated by over 9 per cent against the US dollar in 2003, despite active intervention by the central bank. Foreign exchange reserves increased by US$30 billion over the year, reaching a historic high of US$77.8 billion in December (or the equivalent of 18.3 per cent of GDP). The large accumulation of foreign reserves, however, hampered efforts to reduce inflation within the 10–12 per cent target range for 2003.

Economic growth since the 1998 financial crisis has been mainly driven by temporary factors such as the gain in competitiveness from the post-crisis real depreciation of the ruble and the upturn in oil prices. The benefits of these factors, however, are beginning to dissipate.

In order to promote more sustainable growth, Russia would need to diversify its economy by implementing reforms aimed at attracting investment in the non-energy sector and at improving the investment climate more generally. Substantial progress was made in implementing structural reforms in 2001 and 2002, but further progress slowed during the 2003–04 election cycle. Nonetheless, considerable progress has been achieved recently in improving productivity and strengthening corporate governance, and this has put the economy on a stronger footing. The main challenge ahead is to ensure that key structural reforms in the banking and corporate sectors are implemented.

Other CIS Countries

Other oil-exporting CIS countries also recorded rapid economic growth in 2003. This strong growth largely reflected oil windfalls and rising fixed investment in resource-based sectors. Kazakhstan recorded the strongest economic growth in the CIS in 2003, with real GDP estimated to have expanded by 9.2 per cent, down only marginally from the 9.5-per-cent rate in 2002. Azerbaijan's economy also maintained strong growth momentum, mainly due to a continuing investment boom in the oil and gas-related sectors. This resource-driven expansion, however, has only had a limited impact on the efforts on increasing employment and reducing poverty. As is the case in Russia, these countries face the challenge of diversifying their economic base away from the natural resource sector and managing the complications that can arise from large and volatile foreign exchange inflows.

Among the remaining CIS countries, which are less well endowed with natural resources, Ukraine is estimated to have recorded real GDP growth of 9.3 per cent in 2003, up substantially from the 4.8-per-cent level recorded in 2002. This stronger growth is largely the result of more favourable world

market conditions for the country's principal exports—steel and chemicals. More favourable economic conditions in 2003 provided the government with some room to reduce public debt and to increase foreign exchange reserves.

The poorest CIS countries (Armenia, Georgia, Moldova, Kyrgyzstan, Tajikistan and Uzbekistan) have achieved only modest economic growth over the past few years, with Armenia showing the best progress in the transition process. Per capita income still remains very low in all of these countries relative to other CIS countries. Poverty is widespread and these countries are increasingly reliant on concessional loan and grant financing from multilateral and bilateral donors. Reforms must urgently address the chronically poor investment climates and weak institutions if these countries are to enjoy stronger growth over the medium and longer term.

Central Europe

The economies of Central Europe[3] again showed considerable resilience in 2003, despite weakness in much of the global economy and poor growth in the EU. The economies of the Central European and Baltic countries are anticipated to have increased by an average of 2.5 per cent in 2003. The Baltic States continued to register the strongest growth, with GDP growth in Latvia reaching 7.2 per cent. A long-overdue resurgence in the Polish economy, where growth is estimated to be up by 3.7 per cent, is also boosting the average growth rate in the region. Poland's stronger economic growth can be attributed mainly to a significant easing of fiscal and monetary policy.

Large fiscal and current account imbalances have characterized Poland, Hungary, and the Czech and Slovak republics for the past few years, and foreign direct investment is beginning to decline. Consolidated general government deficits in these countries have exceeded 4 per cent of GDP over the past two years. In addition, much of the recent fiscal expansion has resulted from discretionary spending. Fiscal problems have had an impact on the exchange rate of the Hungarian forint, which fell to a historic low in December 2003. The Hungarian finance minister was forced to resign in January 2004, when the 2003 fiscal deficit was reported. The deficit, at 5.6 per cent of GDP, was higher than forecast.

Once the eight accession countries join the EU in May 2004, however, addressing these fiscal problems will need to be a high priority. Under the EU's Stability and Growth Pact, these countries will have to reduce their deficits to the Pact's 3-per-cent deficit/GDP maximum. At the same time, however, many of these countries will face pressures to fund various programs to raise internal standards to EU levels.

[3] Includes the Czech Republic, Hungary, Poland, the Slovak Republic, Slovenia and the three Baltic States (Estonia, Latvia and Lithuania).

Accession to the European Union

Accession to the EU has been an important factor underlying economic and political reform efforts in Central Europe. At the Copenhagen Summit in December 2002, the EU reached agreement on a timetable for final accession for the first wave of candidate countries. The Czech Republic, Estonia, Hungary, Latvia, Lithuania, Poland, the Slovak Republic and Slovenia will become full members of the EU in May 2004. At the same time, a roadmap was articulated for the accession of Bulgaria and Romania, which is expected in 2007.

The EBRD, European Commission and World Bank have signed a memorandum of understanding (MOU) setting out the basic principles for collaboration in supporting projects that will assist all accession countries in meeting the requirements of the EU. In particular, the accession countries face specific requirements for investment in infrastructure to meet the requirements of the EU's *acquis communautaire*, or inventory of EU laws and standards. The EBRD actively supports projects where its mandate and EU accession requirements overlap. The imminent accession of the first wave of candidate countries has raised important issues concerning the operationalization of the interagency MOU and its interaction with the graduation policies of the World Bank and EBRD.

The EU has also offered the prospect of eventual EU membership for the countries of Southeastern Europe through the Stabilisation and Association Process. Under this process, the EU has started to negotiate agreements with democratic, reform-minded countries in the region. These offer the prospect of better trade access, increased assistance for education and institution building, cooperation in the areas of justice and home affairs, formal political relations with the EU and, one day, membership in the EU. It is hoped that the prospect of EU membership will spur reform efforts in Southeastern Europe as it has done in Central Europe.

Southeastern Europe

Recent political and economic stability, fostered by increasing cooperation among Southeastern European countries and closer ties between them and the EU, has helped the region increase economic growth rates over the past few years.[4] In 2003, GDP in the region increased by an estimated 3.9 per cent, down slightly from the 4.5-per-cent level achieved in 2002. Within the region, growth in Albania has been strongest, with GDP estimated to have grown by 6 per cent in 2003. Growth in the two EU accession candidates (for entry in 2007), Bulgaria and Romania, is estimated to have achieved 4.5 per cent and 4.9 per cent respectively in 2003. FYR Macedonia experienced a substantial increase in growth in 2003, following a contraction in GDP that coincided with a flare-up in inter-ethnic conflict in 2001. Although economic performance is improving in the region, GDP per capita still lags considerably behind the countries of Central Europe. Even in a relatively advanced country such as Bulgaria, which has been spared the ethnic tensions evident elsewhere in the region, GDP per capita remains less than one-third that of the Czech Republic or Hungary.

Southeastern European countries are continuing the difficult process of fiscal adjustment. Fiscal deficits, though still high in some countries in the region, have decreased substantially, with the average for the region estimated to have been 2.9 per cent of GDP in 2003. As in Central Europe, large fiscal deficits tend to be accompanied by large and persistent current account deficits, averaging 8.6 per cent of GDP for Southeastern Europe as a whole in 2003. The risks associated with these twin deficits are exacerbated by the region's large infrastructure expenditure requirements, falling aid flows and an onerous debt burden.

The region has only had very limited success in financing its high investment requirements through private capital flows. Except for Romania and Bulgaria, most capital inflows to the region have been in the form of official aid, which is now beginning to decline. Southeastern European countries will need to attract higher private flows in order to compensate for falling aid.

[4] Southeastern Europe includes Albania, Bosnia and Herzegovina, Bulgaria, Croatia, the Former Yugoslav Republic of Macedonia (FYR Macedonia), Romania, and Serbia and Montenegro, which became a member of the Bank in early 2001. Kosovo is a province of Serbia.

Canada's Cooperation With the EBRD in Southeastern Europe

In response to the Kosovo crisis in 1999, the EBRD developed the South Eastern Europe Action Plan (SEEAP), which seeks to promote investment and to assist in the economic recovery of the region. Eligible countries are Albania, Bosnia and Herzegovina, Bulgaria, Croatia, FYR Macedonia, Romania, and Serbia and Montenegro.

Under the SEEAP, EBRD investments focus on developing commercial approaches to infrastructure (such as telecommunications, airports, and municipal and environmental infrastructure), micro, small and medium-sized enterprises, and the financial sector. These investments address the transition challenges facing the region: crumbling infrastructure, a weak industrial asset base, mostly small, fragile banks and pervasive problems of poor governance.

In 2000, Canada contributed $2 million to the Balkan Region Special Fund (BRSF) to support post-conflict reconstruction efforts in the Balkan region. In that same year, Canada created the Cooperation Fund for Southeastern Europe (CFSEE) in support of the SEEAP. As part of the first phase of this fund, the Canadian International Development Agency (CIDA) contributed $10 million. Between 2000 and 2002, $6.3 million of this fund was used to support six projects. In 2003, the remaining $3.7 million of the fund was used to support three new projects. These nine projects in total have targeted the transport sector, municipal infrastructure, local enterprise and capacity building.

In March 2003, CIDA launched a second $6-million phase of the CFSEE project, to build upon the results of Phase 1. This second phase will run until March 2005 and will adhere to the more focused programming approach outlined in CIDA's Strategy for the Balkan region. Funds will target countries CIDA has identified as priority countries—Bosnia and Herzegovina and Serbia and Montenegro—and will concentrate on priority sectors (financial institutions and municipal, environmental and regional infrastructure).

Canada's total contribution of $18 million to the CFSEE and BRSF is being used for technical assistance and co-financing related to project preparation and implementation, advisory services and capacity building. Our assistance has contributed to the efforts of both the EBRD and the international community in supporting the transition process and in promoting stability in the region.

2003 *Transition Report*

The *Transition Report* is an annual publication of the EBRD that charts the progress of transition from a centrally planned to a market economy in each of the Bank's 27 countries of operations. Given that eight EBRD countries of operations are on the threshold of EU membership, regional integration was chosen as the special theme of the 2003 report. The report notes that the process of the integration of transition countries into the world economy has not been uniform, with more rapid progress in the countries of Central Europe. The accession of most of these economies to the EU will have a significant impact on the structure of regional trade as well as on migration patterns—both legal and illegal. The countries of Southeastern Europe and the former Soviet Union are much less integrated into the world economy, and Central European accession raises a danger of further marginalization of some of these countries.

The 2003 *Transition Report* outlines three means of dealing with the problem of limited international integration of Southeastern European and former Soviet countries. First is the need to improve market access to EU markets. Second is the need for these countries to press ahead with institutional and structural reforms. The *Transition Report* recommends that greater EU market access should be granted in parallel with such reforms. Finally, the report suggests that there should be closer regional cooperation to complement the process of international integration. The report points to the EU's Stabilisation and Association Process with the countries of Southeastern Europe. In the case of the former Soviet countries, where trade is limited by obstructive domestic and regional trade policies as well as distance from other markets, more attention is needed to improving regional cooperation on trade and transit issues.

2003 Financial Results

2003 marked another strong year for EBRD financial performance. The institution earned a profit after provisions of €378.2 million. This compares very favourably with the €108.1 million figure recorded in 2002. The EBRD continued to see a reduction in its impaired assets (non-performing loans) in 2003. At December 31, 2003, the EBRD had 19 impaired loans totalling €125.2 million, compared with 23 such loans in 2002 totalling €204.5 million at the end of the year. The EBRD's general administrative expenses in 2003 were £132.8 million, compared to £142.0 million at the end of 2002. This performance reflected continuing budgetary discipline, effective cost controls, a proactive cost-recovery program and a renegotiation of its Headquarters building rental contract.

The EBRD approved 119 projects in 2003, up from 102 the previous year. These commitments totalled €3.7 billion, down slightly from €3.9 billion in 2002, but within the €3.5-billion to €3.9-billion target range of the Bank's medium-term operational strategy. Net cumulative commitments by the end of 2003 amounted to €22.7 billion. The level of disbursements, at €2.1 billion, was slightly lower than the €2.4 billion recorded in 2002. While the EBRD

reports operations in euros, many of its commitments and disbursements are made in US dollars. Therefore, the depreciation of the US dollar lowered the euro value of its operations in 2003. In addition to disbursements, EBRD guarantees increased by 31 per cent to €342 million at the end of 2003.

The increasing access of the advanced transition countries to private capital and financial markets and the continued poor investment climate in many early and intermediate transition countries continue to be a challenge for the Bank.[5] The Bank needs to continue to balance the requirement to follow sound banking principles with the need to provide transition assistance to countries where the investment climate is risky. The financial results for 2003 suggest that, so far, the Bank continues to achieve this balance.

Financial Highlights

- The Bank recorded €3.7 billion of new operations in 2003, a decrease of €200 million from 2002. Of this amount, 39 per cent was approved for early and intermediate transition economies in the former Soviet Union and Southeastern Europe. The remaining 61 per cent was roughly equally divided between Russia and the advanced transition economies of Central Europe and the Baltic States.
- While the institution reports its financial results in euros, the depreciation of the US dollar in 2003 reduced the euro value of EBRD operations, given that many of its operations (and especially those in CIS countries) are transacted in US dollars.
- Profits after provisions rose to €378.2 million, which compares favourably to the €108.2 million amount in 2002.
- Total provisions on banking assets were €1.1 billion at the end of 2003, compared to €1.2 billion at the end of December 2002.
- Gross disbursements, at €2.1 billion, were down slightly from 2002.
- The Bank mobilized €1.4 in additional financing for every euro that it invested in 2003, compared to €1.2 in 2002.
- The private sector share of annual business volume was 79 per cent, up significantly from the 71 per cent reported in 2002.
- Administrative expenses, denominated in pounds sterling (the currency in which most of the Bank's expenses accrue), were £132.8 million, continuing a 10-year trend of no real increases in approved budgets. Indeed, actual administrative expenses in 2003 were somewhat below the approved budget for the year.
- Reserves[1] at the end of 2003 were €989.6 million, up considerably from €661.1 million at the end of 2002.

[1] Reserves are Bank capital set aside to cover unexpected losses.

[5] Advanced transition countries include Croatia, the Czech Republic, Estonia, Hungary, Latvia, Lithuania, Poland, the Slovak Republic and Slovenia. Early and intermediate transition countries include the balance of the EBRD's countries of operations, excluding Russia: Albania, Armenia, Azerbaijan, Belarus, Bosnia and Herzegovina, Bulgaria, FYR Macedonia, Georgia, Kazakhstan, Kyrgyzstan, Moldova, Romania, Serbia and Montenegro, Tajikistan, Turkmenistan, Ukraine and Uzbekistan. Russia is considered to be in a category of its own by the EBRD.

Institutional Developments

Private Sector Development

A key part of the EBRD's work with the private sector is its support of micro, small and medium-sized enterprises (SMEs), which are important engines for job creation and growth, and therefore poverty reduction. Canada is a strong proponent of the private sector work of the Bank, recognizing that a strong private sector is key for the successful transition to a market economy. Canada views a strong SME sector as one means of developing a "constituency for reform" in the transition economies that can act as a counterweight to powerful vested interests that benefit from weak state governance.

The Bank's strategy for the SME sector is founded on three pillars: financing, improving the investment climate through policy dialogue, and developing business support networks for SMEs. The strategy explicitly recognizes that the poor investment climate, and not just limited access to financing, is a major impediment to the development of the sector. The strategy emphasizes the need to identify and promote the removal of the main obstacles to SME growth, as well as to encourage the development of strong business associations.

About 79 per cent of the EBRD's annual business volume in 2003 was in the private sector, compared to 71 per cent in 2002 and 76 per cent in 2001, continuing the Bank's trend of exceeding its 60-per-cent minimum requirement by a wide margin. In 2003, the EBRD continued its strong focus on supporting credit lines for SMEs through financial intermediaries in its countries of operations. Since the Bank's first small business program was established in 1994, more than 450,000 loans worth more than US$3.0 billion have been disbursed to small and micro businesses. In 2003, the EBRD disbursed 197,802 loans for small and micro enterprises, totalling roughly US$1.2 billion.

Activities in the Financial Sector

Financial Sector Policy—The EBRD's financial sector policy takes a country-specific approach to financial sector development, focusing on the need to promote confidence and competition in an independent financial system. The EBRD seeks to strengthen confidence in the sector primarily by helping to improve local institutions' governance and business practices. It also tries to improve financial supervision and regulation, although its activities here are constrained by its investor role in the sector and potential concerns about conflict of interest. Nonetheless, as a reputable foreign investor in the sector, the EBRD offers important insights on supervisory and regulatory requirements, which it shares with other international financial institutions operating in the region and with governments. To address competition and independence, EBRD investments attempt to increase the diversity of institutions and services available (particularly to the private

sector and SMEs), facilitate foreign direct investment and strengthen the commercial orientation of state-owned financial institutions, particularly in preparation for privatization.

In 2003, the EBRD committed €1.2 billion in financing to financial sector operations. Financial sector operations represented about 32 per cent of the EBRD's entire business for 2003.

Banking Sector Activities—In 2003, the EBRD signed new loans valued at €333 million to the banking sector, and signed 10 equity transactions with local banks. In most cases where the EBRD holds an equity stake in a local financial institution, it is represented on the supervisory board of the institution, where it promotes management accountability, good corporate governance, sound banking practices, and appropriate environmental reviews and procedures. Participation in bank privatizations is a key factor behind equity investments in early and intermediate transition countries.

Non-Bank Financial Institutions—During 2003, the EBRD also stepped up its activities in the non-bank financial sector. New commitments of €83 million were made under the EBRD's micro and small enterprise program. The EBRD is one of the largest financial investors in this sector, with investments in local asset management and mutual fund companies becoming increasingly important as voluntary pension sectors in the Bank's countries of operations develop. By the end of 2003, the Bank had investments in the non-bank financial sector in most of the countries in the region, where necessary institutional and regulatory regimes had been or were in the process of being introduced. The EBRD also substantially expanded its financing of insurance companies, leasing companies and specialist mortgage lending institutions in 2003. New business totalled €295 million and was focused mainly in advanced transition countries.

Environment

Under its Articles of Agreement, the EBRD is explicitly committed to ensuring the environmental sustainability of all its projects. By investing in projects that reduce waste and pollution, the EBRD is playing an important role in improving environmental standards in borrowing countries. EBRD projects have focused on upgrading municipal wastewater plants and improving energy efficiency by upgrading power generation and distribution systems. The EBRD is also assisting borrowing countries to comply with EU environmental standards. It also works with commercial financial institutions in borrowing countries to increase the profile of environmental issues in their lending policies.

Following consultations in London, Russia, Hungary and Azerbaijan, the EBRD revised its Environmental Policy in 2003 to cover occupational and safety issues as well as core labour standards. The revisions also expand the EBRD's public consultation process and information disclosure with respect to project environmental impact assessments. The revised policy also requires, from 2004, that the Bank publish annual environmental reports.

Apart from the initiatives to specifically redress environmental weaknesses, many EBRD projects include environmental targets—for example, to reduce atmospheric emissions and industrial wastewater discharges and promote waste recovery, recycling and clean technologies.The EBRD contributes to international initiatives such as the "Environment for Europe" process, including the Environmental Action Plan for Central and Eastern Europe, the Danube River Basin Strategic Action Plan, and the Helsinki Commission and the Global Environment Facility, for which it is an executing agency. In 2003, the EBRD signed its first project in cooperation with the multi-donor Global Environment Facility (GEF). The project consisted of loans to participating banks in Slovenia for on-lending to private and public sector entities investing in projects that reduce water pollution flowing into the Slovene portion of the Danube River. The project is also the first private sector initiative in the GEF's portfolio of projects to reduce the pollution in international waters.

In 2003, three projects were approved for support under the recently created Northern Dimension Environmental Partnership (NDEP). The NDEP[6] provides donor funding to address severe environmental problems in northwest Russia, particularly in the areas of nuclear waste, water and wastewater treatment, and energy efficiency. Within the framework of its mandate, the EBRD supports relevant multilateral and regional agreements on the environment and sustainable development, including the Framework Convention on Climate Change and the measures agreed to in the Kyoto Protocol. Canada became an official contributor to the NDEP Support Fund at the end of 2003 and has committed €20 million. This made Canada, apart from Russia, the NDEP's sole non-European partner. Canada earmarked its contribution for the facility's "nuclear window," and this counts towards Canada's commitment to the G-8 Global Partnership program. To deal with nuclear waste, the NDEP provides full funding within an international cooperation framework designed to address the complex challenges of cleaning up the legacy of the Soviet navy's Northern Fleet.

In October 2003, together with the government of the Netherlands, the Bank launched a special EBRD Carbon Fund under the Joint Implementation (JI) mechanism of the Kyoto Protocol. This is one of the first such JI funds in Europe. Through this fund, the EBRD will purchase for the Netherlands greenhouse gas emission reductions (or carbon credits) earned through EBRD investments in renewable energy and energy efficiency projects in transition economies.

The EBRD applies environmental due diligence to all its investment and technical cooperation operations. Project sponsors are required by the Bank to undertake environmental impact assessments, analyses and audits that address potential environmental, health and safety, and socio-economic impacts of projects. Environmental impact assessments and analyses are

[6] NDEP members comprise Russia, the EBRD, the EU, the Nordic Investment Bank, Canada, Denmark, Finland, France, Germany, the Netherlands, Norway, Sweden, the UK.

conducted when potential impacts are significant. Environmental audits are performed post-approval. In some cases, both an audit and an assessment/analysis are performed. The EBRD also requires local financial intermediaries, through which it channels funds to micro, small and medium-sized enterprises, to adopt appropriate environmental policies and procedures.

Municipal and Environmental Infrastructure

EBRD investments in this sector focus on upgrading local facilities, such as municipal wastewater treatment plants, and on raising the service levels of municipal and local utility companies. Reducing costs and increasing the reliability of municipal services can stimulate the development of commercial and industrial enterprises. At the same time, greater access to clean water and sanitation services improves public health and increases public confidence in the transition process and ongoing reform efforts.

Over the last few years, the EBRD has increasingly relied on municipal, as opposed to sovereign, guarantees in this sector, providing local governments with important new financial opportunities and responsibilities. The EBRD's operations policy for municipal and environmental infrastructure emphasizes private sector involvement, the development of appropriate regulatory structures and improvements in energy efficiency.

In 2003, the EBRD provided financing of more than €188 million to projects designed to improve municipal infrastructure and promote energy efficiency. About half of these projects were in EU accession countries.

Energy Sector Investments

Most of the EBRD's countries of operations suffer from severe economic and environmental problems caused by polluting energy systems and inefficient energy pricing. Under its Energy Operations Policy, the Bank promotes energy efficiency through its operations. One of the policy's key objectives is to improve environmental performance, including meeting climate change objectives and supporting renewable forms of energy.

In 2003, the Bank approved one of its largest energy sector investments to date, totalling US$310 million for two related projects: the Baku-Tbilisi-Ceyhan (BTC) pipeline from Azerbaijan through Georgia to the Turkish coast and the Azeri-Chirag-Deepwater Gunashli (ACG) Phase 1 oilfield in the Caspian Sea offshore from Azerbaijan. The EBRD's decision to finance BTC and ACG reflects the importance of both projects in unlocking the economic potential of the resource-rich Caspian Basin. In addition to improving the prospects for sustainable economic development, EBRD (and International Finance Corporation) participation in the two projects brings increased transparency and improves business and environmental standards in Azerbaijan and Georgia.

The EBRD and Nuclear Safety

Through the Nuclear Safety Account (NSA), 15 donors, including Canada and other G-7 countries, have continued to work closely with the EBRD to improve nuclear safety in countries of Central and Southeastern Europe and in the former Soviet Union. The NSA is used primarily for making essential safety improvements to older-generation, Soviet-built reactors and to help Ukraine cope with the aftermath of Chernobyl. Total pledges to the NSA are €273 million.

The Bank has continued to administer the Chernobyl Shelter Fund for securing the sarcophagus around the Unit IV reactor in Ukraine (which was destroyed by nuclear accident). The G-7 nations, the EU and other countries have pledged US$716 million (of the original estimate of US$768 million), of which Canada has pledged US$33 million. In 2003, the conceptual design for the new shelter was completed and the overall budget revised to approximately US$1 billion. The Bank launched the first major tenders for the active construction phase of the Shelter Implementation Programme.

Three International Decommissioning Support Funds created in 2000 are now operational. They were put in place to assist with the decommissioning of potentially unsafe nuclear reactors in Lithuania (Ignalina Units 1 and 2), the Slovak Republic (Bohunice VI Units 1 and 2) and Bulgaria (Kozluduy Units 1–4).

Discussions between the EBRD and the government of Ukraine on financing for the completion of the Khmelnitsky Unit 2 and Rovno Unit 4 (K2R4) nuclear reactors continued during 2003. Since demanding a renegotiation of some of the loan conditions in November 2001, the government of Ukraine has largely completed the K2R4 reactors on its own. Ukraine is now suggesting that potential EBRD financing be focused on supporting safety upgrades alone. An independent assessment of the safety of Ukraine's completion work is expected to be concluded in early 2004, and it will inform the EBRD-Ukrainian financing discussions.

Addressing Corruption and Poor Governance

The transition countries, like most emerging economies, face significant challenges in improving transparency and governance. As required by its statutes (Article 1 of the Agreement Establishing the European Bank for Reconstruction and Development), the Bank reviews on an annual basis each country's progress towards multi-party democracy and pluralism. These principles—which Canada fully supports and encourages—contribute to transparency in public policy making and act as a check on corruption.

From this standpoint, the domestic policies of both Turkmenistan and Belarus were of particular concern as they are difficult to reconcile with the political and economic conditions set out in Article 1 of the Bank's Articles of Agreement. As a result, the Bank's lending programs in Turkmenistan and Belarus are restricted to the private sector. The Bank's country strategies for these two countries link the level and nature of the Bank's involvement to the extent of improvement in the political and economic situation. Without improvement in these areas, these two countries will continue to be excluded from direct EBRD investments in the state sector.

The human rights situation in Central Asia, and Uzbekistan in particular, was highlighted in 2003, when the EBRD Board of Governors held its Annual Meeting in Tashkent, Uzbekistan. Canada's acting Alternate Governor stressed the important link between human rights, the rule of law, economic reform and a climate conducive to attracting investment. In his remarks to the Annual Meeting, Bank President Jean Lemierre noted Uzbekistan's weak performance and stressed that the level of future Bank operations would depend on progress in improving human rights. Uzbekistan's progress towards the political and economic benchmarks set out by the Bank in its March 2003 country strategy for the country was monitored over the course of 2003, and an assessment of performance will be conducted in early 2004. Early indications would not lead us to expect a positive assessment.

To a large degree, the EBRD seeks to enhance good governance and transparency in its countries of operations through the projects it undertakes. Equity investments have been an important tool in this regard. The Bank's participation on the boards of directors of companies in which it invests has been instrumental in improving the transparency of their accounting and business practices and their respect for minority shareholder rights. It is hoped that the success of these companies will demonstrate the importance of applying similar practices more broadly in the region. In addition, all Bank business partners are examined to ensure they meet the highest standards of business practice. The Bank routinely seeks the services of forensic accountants and specialized firms to perform integrity checks on companies in which it might invest and on their management and shareholders. For those doing business with the EBRD, the EBRD's public procurement rules set the standards of ethics and conduct required during the procurement and execution of EBRD-financed projects.

The Bank's work in the area of legal transition also supports these goals. Under its Legal Transition Programme, the Bank has worked to improve the legal environment in its countries of operations by advancing legal reform in six areas: bankruptcy, company law/corporate governance, concessions, financial market regulation, secured transactions and telecommunications. In addition, the Bank has participated in international standard-setting efforts, including the World Bank's Insolvency Initiative, which seeks to develop international principles of bankruptcy, and the Financial Stability Forum's efforts to coordinate the development and implementation of international financial standards. The Bank also initiated a project with the Russian Federal Commission for the Securities Market to develop a Corporate Governance Code and helped the CIS Inter-Parliamentary Assembly draft a model securities law. To promote transparency the EBRD publishes an annual survey of the extensiveness and effectiveness of various commercial laws in the region in its legal journal, *Law in Transition*.

Enhancing Institutional Transparency, Accountability and Governance

The EBRD's Public Information Policy is based on the presumption that information about Bank activities should be made public in the absence of a compelling reason for confidentiality. The following documents are available to the public, with commercially sensitive information deleted as required: draft sectoral policies (for public comment); final sectoral policies; Board-approved country strategies following consultation with the country concerned; summaries of medium- and long-term operational strategies; executive summaries of environmental impact assessments for public and private sector projects; and reports on public sector projects (on a request basis). The Bank's policy requires management to report annually to the Board on the implementation of the Public Information Policy. These findings are made available on the Bank's Web site.

The Bank's Public Information Policy was reviewed and revised in 2003 to enhance transparency and to expand communications with stakeholders. As a result, the scope of information made available to the public will increase through the publication of certain project evaluation documents and the posting on the Bank's Web site of a schedule of forthcoming Board of Directors discussions. In addition, the process of public consultation will be strengthened. Under its revised policy, the Bank will post on its Web site an invitation (with an accompanying management note) for the public to provide input into the preparation of each new EBRD country strategy. Bank management has also committed to translate, on a pilot basis, future approved country strategies into local languages. The Bank will also translate the three documents that constitute the framework for its interaction with the public: the *Public Information Policy*, the *Environmental Policy* and the document which established an Independent Recourse Mechanism.

In April 2003, the Bank's Executive Board approved the creation of the Independent Recourse Mechanism, which has the mandate to resolve complaints concerning Bank compliance with its own policies. This is in addition to the Manager of Outreach/NGO Relations, who serves as a point of contact between the Bank and the NGO (non-governmental organization) community.

The EBRD's strengthened framework for interaction with the public has already yielded results, with the Bank's investments in the Baku-Tbilisi-Ceyhan pipeline and Azeri-Chirag-Deepwater Gunashli Phase 1 oilfield project being prime examples. Thanks to EBRD and International Finance Corporation (IFC) participation, the development of these projects involved an unprecedented level of consultation and transparency with NGOs and affected groups in the sponsoring countries. The EBRD and IFC held public meetings in Azerbaijan and Georgia to seek input from local communities.

To be accountable to its shareholders and its stakeholders, the EBRD evaluates its projects, usually within two years after full disbursement, to assess the extent to which the projects have met their objectives. In 2003, 83 per cent of the Bank's evaluated projects received an "Excellent-Satisfactory" rating for their "transition impact" potential.

As part of the international effort to combat the financing of terrorist activities, the Bank adheres to internationally coordinated controls on the illegal use of funds. This includes extensive checks on the integrity of potential clients and monitoring levels of corruption in countries of operations.

Canada has encouraged these policy initiatives. In all international financial institutions (IFIs) in which it is a member, Canada has been at the forefront of efforts to enhance transparency and accountability.

Encouraging Partnerships

The EBRD is required by its founding agreement to involve outside sources of financing in its operations. The Bank plays a key role in attracting co-financiers that might not otherwise be willing to invest in the region. Co-financing has the benefit of increasing a country's access to international capital markets, promoting foreign direct investment and allowing appropriate risk sharing. The EBRD's main co-financing partners are commercial banks, government agencies, export credit agencies and other IFIs. In 2003, the EBRD worked with 75 commercial banks on 61 projects, for total co-financing of €2.6 billion.

The EBRD also works with donor countries to provide financing for institution building and technical cooperation. Such funding has played a significant role in promoting transition. Where possible, the EBRD also works with other IFIs in order to extend the impact of the Bank's financing and to benefit from

complementarities with the other institutions. In 2003, the EBRD worked with other IFIs on projects involving €303 million in co-financing. Key partners for the EBRD included the World Bank, the Asian Development Bank, the European Investment Bank and the IFC.

Canada has encouraged this cooperation and coordination among multilateral development banks and is pleased with the efforts of the EBRD to work more closely with its sister institutions.

Human Resources

At end December 2003, the EBRD had regular staff of 946 at its Headquarters, down from 955 in 2002. Locally hired staff in the Bank's Resident Offices totalled 206, down from 218 in 2002. There are approximately twice as many male professional staff as female professional staff.

Canadian Priorities in 2003

Canada is a strong supporter of the Bank's medium-term operational priorities, which are premised on: the central importance of creating and strengthening those institutions that ensure markets work well; the key role that small businesses can play in creating dynamic, competitive and more equitable economies; and the relevance to the transition process of the Bank's mandate to support countries committed to and applying the principles of multi-party democracy and pluralism.

To achieve these priorities going forward, Canada continues to support the Bank's focus on:

- promoting transparency and accountability in public sector management;
- developing sound financial sectors linked to the needs of enterprises and households;
- providing leadership for the development of micro lending and SMEs;
- developing market-based and commercially oriented infrastructure;
- demonstrating, through selected examples, effective approaches to restructuring viable large enterprises;
- taking an active approach in its equity investments to improve corporate governance;
- engaging governments in policy dialogue to strengthen institutions and improve the investment climate;
- taking a regional approach where appropriate; and
- promoting sustainable development and environmental due diligence.

The EBRD is the only multilateral financial institution that has an explicit requirement that its members be committed to and apply principles of

multi-party democracy and pluralism. Canada fully supports this requirement and believes it is appropriate for the Bank to limit its participation in those countries not living up to the principles embodied in Article 1.

Promoting a multilateral rules-based trading system is also a key Canadian priority, and many of the Bank's activities work to support the integration of the transition countries into the world trading system.

The EBRD is committed to working closely and cooperatively with other IFIs and donors in the region. Canada strongly supports this approach. Coordination with other IFIs and donors is an important determinant of the EBRD's effectiveness in promoting the transition to a market economy. Further, the role of other IFIs in addressing poverty directly can complement the EBRD's work in the region.

Managing Canada's Interests

Role of Governors—The highest authority in the Bank is the Board of Governors. A Governor and an Alternate Governor represent each member country. The Honourable Ralph Goodale, Minister of Finance, is the Canadian Governor and Mr. Peter Harder, Deputy Minister of Foreign Affairs, is the Alternate Governor.

Role of the Board of Directors—The Board of Directors, which is responsible for the general operations of the Bank, is composed of 23 members, of which 4 are non-European members. Canada is the third largest non-European shareholder, after the United States and Japan, and by virtue of its share has the right to elect its own Director. Canada also represents Morocco at the Bank. The Canadian Director is Mr. Scott Clark. The Minister (Economic/Commercial) at the Canadian High Commission in London, Mr. David Plunkett, is the non-resident Alternate Director and represents Canada in the absence of the Canadian Director.

Role of Canadian Government Departments—Within the Canadian government, responsibility for oversight of the EBRD's activities resides with the International Policy and Institutions Division of the Department of Finance. In consultation with the Department of Foreign Affairs and International Trade and the Canadian International Development Agency (CIDA), the Department of Finance regularly reviews the Bank's policy papers and proposed country strategies and provides advice to the Canadian Director.

Functions of the Canadian Director—In addition to participating in regular Board meetings, the Canadian Director is a member of the Board of Directors' Audit Committee, which reviews the integrity and soundness of the Bank's policies and practices as well as the independence and performance of the Bank's internal controls. The Audit Committee also reviews reports of the Bank's External Auditor. The Canadian Director also participates in all meetings of the Board of Directors' Financial and Operations Policies Committee and the Budget and Administrative Affairs Committee.

Positions Taken in 2003—The Canadian Director has frequently spoken to the Board on the importance of the Bank's charter requirement that member countries be committed to market reform and multi-party democracy. In 2003, Canada's Director spoke on the need to address issues related to the disregard for human rights and democratic principles, especially in Uzbekistan. Canada's Director also spoke strongly on the need to rigorously apply the additionality test for projects in EU-accession countries and stressed the importance of the Bank's goal of shifting operations to the south and east to early and intermediate transition economies.

To ensure EBRD operations are additional (i.e. do not replace private sector investment) and contribute to the transition process, Canada continued to advocate increased Bank efforts to find sound projects in countries that are in the early and intermediate stages of transition, respect the principles of multi-party democracy and are making efforts at reform. In our view, only by focusing on quality projects will the Bank contribute to advancing transition in these countries. In the advanced transition countries, Canada has underlined the need for Bank financing to be additional, as the Bank's Articles of Agreement state that it should not displace financing available from the private sector on reasonable terms. Therefore we have urged the Bank to be increasingly focused and strategic in the advanced transition countries, where private sector financial and capital markets are increasingly active.

Canada has also been a strong proponent of greater EBRD transparency, accountability to shareholders and improved internal governance, believing that the Bank should be a model of behaviour for the region.

Canadian Staff at the EBRD—Canadians are well represented on EBRD staff. At the end of 2003, there were 24 Canadian professionals on the staff of the EBRD, representing 3.8 per cent of total professional positions, in line with Canada's 3.4-per-cent share of the institution's capital. It is noteworthy that a Canadian is Director of Communications and that a Canadian also heads the Procurement and Purchasing Department.

Canada's Voting Record

Canada and other shareholders typically raise concerns and questions about specific Bank operations before they get to the Board. As a result, decisions at the Board are generally taken by consensus. Directors may, however, abstain or vote against projects in consultation with their constituencies. The Canadian Director abstained or voted against the following policies and projects in 2003:

- A €20-million equity investment in Lafarge Slovenia, a cement company in Slovenia, on the grounds of a lack of additionality; a €2-million portage equity investment in Wienerberger, for the construction of a brick factory in Romania, because of a lack of additionality; a €60-million loan to Karelsky Okatysh in Russia because of concerns about the global overcapacity in the steel industry; two projects in Uzbekistan—a US$30.5-million loan to the City of Tashkent to finance the modernization of its heating system and a US$13-million loan to Bursel Tashkent Textile, for the construction and operation of a textile plant—given concerns about Uzbekistan's lack of progress in improving its human rights record.
- The Director for Canada abstained on proposed modifications to the Bank's Public Information Policy because of concerns that the changes did not go far enough to fulfill the Bank's commitment to transparency and accountability. While he supported improvements made to the policy, he questioned management's rationale for issuing "management notes" in lieu of draft country strategies as a basis for public consultations.

Canadian Commercial Interests

The EBRD offers a number of investment opportunities for Canadian businesses and financial institutions. The objectives of the Canadian Office are to increase Canadian awareness of these investment opportunities, explain how the Bank's financing mechanisms work, and ensure that EBRD policies and procedures are followed in a transparent and fair manner.

To achieve these objectives, the Canadian Office provides EBRD market information and intelligence to Canadian firms and advises Canadian project sponsors on EBRD financing options. In addition, the office develops commercial co-financing opportunities with Export Development Canada and other Canadian financial institutions. Together with the Department of Foreign Affairs and International Trade and Industry Canada, the office also identifies EBRD procurement opportunities and, with CIDA, promotes Canadian technical cooperation activities and official co-financing with the EBRD.

In 2003, 16 contracts that totalled €2.9 million were awarded to Canadian consultants across a variety of sectors and countries.

With respect to technical cooperation, in 2003 the EBRD committed approximately €3.1 million of Canadian technical cooperation funds for projects in several countries of operations. Canada signed a new agreement with the EBRD's TurnAround Management Programme to provide €1.5 million over five years to be used to hire Canadians to work as advisors to SMEs in EBRD countries of operations. Under this agreement, Canadian advisors were awarded contracts totalling €85,000 to assist with airport modernization in Serbia. Under the CIDA-EBRD Cooperation Fund for Southeastern Europe, Canada committed approximately €634,000 to finance a public consultation and awareness program in Serbia and Montenegro, a standard-setting for charges registers in the Balkans, the provision of an air transportation advisor, as well as the provision of support for the conduct of due diligence for an EBRD Direct Investment Facility that provides equity investments to SMEs in the region. Canada committed €1.1 million through its Canadian Technical Cooperation Fund. These commitments supported transportation and environmental projects in Russia as well as the financing of a Canadian bankruptcy specialist to work within the EBRD's Legal Transition Team. After January 1, 2004, Canada will no longer fund technical cooperation assignments in the Central European and Baltic countries that are acceding to the EU. In 2004, CIDA and the EBRD will work to align more closely their technical cooperation activities with CIDA programming priorities.

Looking forward, the EBRD hopes to increase the number of high-quality Canadian project sponsors with whom it invests to better align its official co-financing and technical cooperation needs with Canadian interests in the region, and to strengthen its partnership with Export Development Canada and other Canadian commercial co-financiers.

Promoting Canada's Interests

Members of the Canadian Office made a number of visits to Canada and the EBRD's countries of operations in 2003 to meet with business people, conduct seminars, speak at conferences and consult with government officials. A highlight for the year was the September investor outreach visit to Toronto, Montréal and Calgary, where the Canadian Director and the First Vice President for Banking met with representatives of the Canadian business and investment communities to explain the role of the EBRD and showcase opportunities for Canadian companies.

The following events in 2003 supported by the Canadian Director's office also promoted Canada's commercial interests:

- The Director, Advisor and representatives from the Bank's Infrastructure and Commercial Co-financing Units travelled to Ottawa, Winnipeg, Calgary and Vancouver in June to meet with Canadian consultants and officials on opportunities to mobilize technical cooperation funds at the EBRD.
- The EBRD's Deputy Chief Economist travelled in December to Toronto and Ottawa to present to business and government officials the key findings of the Bank's 2003 *Transition Report* on developments in the business and economic environments of the Bank's countries of operations.
- The Director and Advisor met in December with representatives of Canadian companies at the Paris Pollutec 2004 conference and trade show to explain how to do business with the EBRD.
- Officials from the Canadian Director's office participated with representatives of the EBRD's Co-financing and Trade Facilitation programs in Export Development Canada's Programme on Financing Trade and Investment in Russia, the CIS and the Balkans, which was held in Toronto and Ottawa in December and targeted to the Canadian banking and export communities.

Members of the Canadian Office met with approximately 90 Canadians in 2003, including business people, representatives of financial intermediaries, representatives from all levels of government, NGO representatives, consultants and academics.

Challenges Ahead

In assisting its countries of operations over the second decade of transition, the EBRD will face significant challenges in expanding and managing its portfolio. In particular, the advanced transition countries, most notably those acceding to the EU, are increasingly able to obtain private sector financing. This suggests the need to focus the Bank's activities on those areas that represent real additionality and have sufficient transition impact to warrant the use of Bank resources.

In Russia, given the volatility of oil prices, priority will need to be given to promoting investment in a wide range of sectors, including the financial sector. In the early and intermediate transition economies, the challenge will be to find quality projects in a high-risk environment that is characterized by a lack of market-supporting institutions. Given that the Bank's focus will be shifting more to the south and east, the Bank will be reviewing how it operates in early and intermediate transition countries, with a view to increasing both the effectiveness and the volume of its activities in these countries. The Bank must continue to work in close partnership with other international financial institutions. Expanded cooperation will also be necessary to develop high-transition impact projects with explicit social and poverty alleviation benefits in order to strengthen the willingness of governments in some of the least advanced transition economies to move forward with politically difficult but essential reforms, particularly the restructuring or closure of large state-owned enterprises.

The transition experience of the Bank provides clear lessons for the future. Countries that have achieved more rapid and comprehensive reforms—particularly in liberalizing markets and trade, respecting government budget constraints, fostering the private sector by removing obstacles to the entry and exit of enterprises, and promoting democratic reforms—have laid solid foundations for sustaining progress in reform. Transition is deepest in those countries that have made progress on economic and democratic reforms. In these economies, market-supporting institutions have tended to develop. These institutional frameworks—predictable fiscal and regulatory environments, secure property rights, an impartial judiciary and sound financial supervision and regulation—combined with appropriate macroeconomic policies, will lay the foundation for sustained rapid growth and increased access to international capital markets.

In contrast, in some countries in the Bank's region of operation, particularly those further east, progress in putting in place the institutions that underpin a market economy has been limited, and the process of liberalization and privatization is far from complete. As a result, economic growth remains vulnerable to external and internal shocks. In addition, the significant increase in poverty and inequality since the start of transition has eroded support for necessary reforms in many countries. Overcoming resistance to reform will be a challenge; it will require creating new employment opportunities and social fallback options for those displaced by structural change, and breaking the hold of powerful vested interests over the reform process.

Good governance will continue to play a critical role in the future success of the region and, in this regard, the EBRD will need to find ways to conduct its business to promote its Article 1 commitment to the principles of multi-party democracy and pluralism. Attention to governance issues in Central Asia, and in Uzbekistan in particular, will be centre stage in 2004, as the Bank will assess that country's progress towards meeting key political benchmarks. Specifically, the Bank will be looking for evidence of greater political openness and media freedom, the free functioning of independent civil society groups and implementation of the recommendations of the UN Special Rapporteur on Torture. This assessment will also include a stock-taking of the country's progress towards meeting the EBRD's economic benchmarks. The level of future Bank operations in Uzbekistan will depend on this assessment being positive. Canada will continue its vigorous support for Bank efforts to address issues related to the rule of law, human rights and democratic principles.

Good corporate governance will also figure prominently in the period ahead, and the EBRD will need to continue to promote sound institutions, more efficient tax collection and improved legal and regulatory frameworks. It must ensure not only that appropriate legislation is developed, but also that it is properly implemented and enforced.

Finally, good governance within the EBRD itself is also important. Since the EBRD, as a multilateral institution, is not regulated, the Bank must push itself more to adopt and maintain the highest industry standards. To this end, a process is underway to review the Bank's governance standards with a view to strengthening them where needed. In particular, in light of recent problems in the private sector, the role of the Audit Committee is being examined to ensure that it is guided by the best and most appropriate standards.

Contacting the Office of the Director for Canada

The Canadian Director's office at the EBRD may be reached at:

Office of the Director for Canada and Morocco
European Bank for Reconstruction and Development
One Exchange Square, Room 8.15
London, EC2A 2JN
United Kingdom

Mr. C. Scott Clark, Director	Tel: +44 20 7338 6457
Mr. David Plunkett, Alternate Director[1]	Tel: +44 20 7338 6507
Ms. Michelle Kaminski, Advisor[2]	Tel: +44 20 7338 6458 E-mail: kaminskm@ebrd.com
Ms. Sandy Ferguson, Advisor[3]	Tel: +44 20 7338 6509 E-mail: fergusos@ebrd.com
Ms. Alicja Krivicky, Executive Secretary	Tel: +44 20 7338 6507 E-mail: krivicka@ebrd.com Fax: +44 20 7338 6062

[1] Resident at the Canadian High Commission in London.

[2] Responsible for policy matters.

[3] Responsible for business development and investor liaison.

For More Information on the EBRD

The Bank releases considerable information on its various activities. Bank publications include information guides (such as *Financing With the EBRD*), special reports (such as the *Annual Report* and *Transition Report*), country strategies and assorted fact sheets.

Information can also be obtained on the Bank's Web site:

http://www.ebrd.com/

Requests for information can be addressed to:

Publications Desk
European Bank for Reconstruction and Development
One Exchange Square
London, EC2A 2JN
United Kingdom
(Fax: +44 20 7338 7544)

Annex 1

The Bank's Financial Activities

The Bank's financial activities are divided into ordinary and special operations, depending on the source of funds. Ordinary operations are financed from the ordinary capital resources of the Bank, which comprise subscribed capital, market borrowings, and income from loans and investments. Special operations are those financed by "special funds" for specially designated purposes that are typically outside the Bank's regular activities. Unlike other regional development banks, however, the EBRD does not operate a concessional or "soft" loan window.

Ordinary Capital Resources

At the end of 2003, the total authorized capital of the Bank was €20 billion. Canada has subscribed to 3.4 per cent—or €680 million (C$958 million)—of the Bank's authorized capital. Canadian contributions to the Bank's capital are made in US dollars (at a pre-determined euro/US$ exchange rate).

In 2003, Canada made its sixth purchase of shares under the first capital increase (which came into effect on April 3, 1997, and doubled the initial €10-billion capital base). Under the first capital increase, 77.5 per cent of Canada's share is "callable," meaning that the Bank can request these resources in the unlikely event that it requires them to meet its financial obligations to bondholders; the balance, or 22.5 per cent, is "paid-in." Payments are being made in eight equal annual installments (40 per cent in cash and 60 per cent in non-interest-bearing demand notes encashed over five years). The table on the next page details Canadian payments to the Bank in US dollars.

Canada's contributions to the Bank's capital are non-budgetary expenditures because our shares in the Bank are considered an asset. Nonetheless, Canada's paid-in contributions to the Bank do increase the Government's financing requirements.

Canadian Payments to the EBRD

Year	Notes	Cash	Encashment of notes	Total cash outlay
		(in US dollars)		
1991	11,903,502	11,903,502	11,903,502	23,807,004
1992	11,903,502	11,903,502	3,967,834	15,871,336
1993	11,903,502	11,903,502	7,935,668	19,839,170
1994	11,903,502	11,903,502	11,903,502	23,807,004
1995	11,903,502	11,903,502	11,903,502	23,807,004
1996	–	–	7,935,668	7,935,668
1997	–	–	3,967,834	3,967,834
1998	7,287,199	4,858,132	1,457,440	6,315,572
1999	7,287,199	4,858,132	2,914,879	7,773,011
2000	7,287,199	4,858,132	4,372,319	9,230,451
2001	7,287,199	4,858,132	5,829,759	10,687,891
2002	7,287,199	4,858,132	7,287,198	12,145,331
2003	7,287,199	4,858,132	7,287,199	12,145,331
Total	103,240,702	88,666,304	88,666,305	177,332,609

Market Borrowings

At the end of 2003, total EBRD borrowings stood at €14.2 billion with an average maturity of 8.8 years at an average cost of funds of LIBOR (London Inter-Bank Offered Rate) minus 41 basis points. Funds have been swapped into floating-rate instruments, primarily in US dollars, euros and Deutsche Marks.

Standard & Poor's has assigned the Bank an AAA long-term and A1+ short-term credit rating. Moody's Investors Service has similarly rated the EBRD long-term bonds AAA.

Special Funds

The EBRD administers a number of bilateral and multilateral technical assistance funds. Canada has contributed to the following special funds:

Canadian Technical Cooperation Fund—The main purpose of this fund is to provide financing to hire Canadian consultants for EBRD projects. Canada has contributed C$12.65 million since the fund was established in 1992.

Chernobyl Shelter Fund—The main purpose of this fund is to secure the sarcophagus around the destroyed Unit IV nuclear reactor in Ukraine. The total estimated cost of this 10-year project is roughly US$1 billion, of which US$716 million has been pledged so far. Canada has pledged US$33 million, including US$0.8 million of bilateral assistance for ventilation stack repair.

Nuclear Safety Account (NSA)—This facility was established in 1993 to help finance the closure of the Chernobyl nuclear power plant and to improve safety conditions at nuclear power plants in countries of operations until the plants can be closed. The NSA complements other bilateral and multilateral nuclear safety technical assistance and functions in parallel with multilateral efforts to achieve broader energy sector reform in the region. Canada has contributed C$19.5 million to the total fund of €273 million. Canada's contribution has been completely disbursed.

Russia Small Business Fund (RSBF)—The purpose of this fund is to establish a facility for small business finance and micro lending in various regions of Russia. The RSBF was established in 1993 as a pilot project and became permanent in 1995. Canada has contributed C$11.3 million towards the US$300-million fund.

CIDA-EBRD Cooperation Fund for Southeastern Europe (CFSEE)—By 2002, Canada had contributed $10 million in support of the EBRD's South Eastern Europe Action Plan, to be used for technical cooperation and co-financing activities. These funds, tied to Canadian consultants, were used in Albania, Bosnia and Herzegovina, Bulgaria, Croatia, FYR Macedonia, Romania, and Serbia and Montenegro. In 2003, an additional $6 million was added to the CFSEE, which will focus on CIDA priority sectors and countries of focus until 2010.

CIDA-EBRD Balkan Region Special Fund (BRSF)—In addition to the CFSEE, Canada has contributed $2 million to the united Balkan Region Special Fund to support post-conflict reconstruction efforts in the Balkan region.

TurnAround Management (TAM) Programme—The TurnAround Management Programme was established in 1993 to match senior industrial advisors from market-driven economies with chief executives of selected firms in the region. The objective is to provide industrial management know-how and develop business skills so that these companies can become competitive and profitable. In 2003, Canada signed a new agreement with the TAM Programme to provide $2.5 million over five years to be used to hire Canadians to work as advisors. This brought Canada's total contribution to the TAM Programme to $3,050,000.

Ukraine Micro Finance Bank (MFB)—In 2000, Canada entered into a contribution agreement with the EBRD to provide C$1.25 million for the provision of technical assistance related to the development of the MFB. Over three years, Canada has assisted the MFB to develop a branch network throughout Ukraine, with special attention being paid to Slavutych, the community where many former employees of the Chernobyl nuclear power plant reside. As a greenfield operation specializing in financial services for the micro and small enterprise sector, the MFB is also serving as a demonstration bank for the Ukrainian commercial banking sector to show the commercial viability of micro and small enterprise lending.

Technical assistance in support of the Ukraine Micro, Small and Medium-Sized Enterprises Line of Credit II—Between 1999 and 2004, Canada will provide C$3 million for technical assistance services by qualified Canadian organizations to Ukrainian commercial banks receiving loans under the EBRD's Ukraine Micro, Small and Medium-Sized Enterprises Line of Credit II for on-lending to micro, small and medium-sized enterprises. The technical assistance has included risk- and loan-evaluation training.

Northern Dimension Environment Partnership (NDEP)—NDEP is a partnership among the Russian Government, international financial institutions and bilateral donors to address environmental problems in northwest Russia, including nuclear waste disposal. Canada has contributed €20 million to the NDEP's nuclear window.

Annex 2

Doing Business With the EBRD

For general information, please refer to www.infoexport.gc.ca/ifinet or contact the Bank's Communications Department in London (tel: +44 20 7338 6096; fax: +44 20 7448 6690).

Further inquiries should be directed to the Office of the Director for Canada, Advisor for Business Development and Investor Relations, Ms. Sandy Ferguson (tel: +44 20 7338 6509; e-mail: fergusos@ebrd.com).

Canadian Project Sponsors: Canadian companies interested in potentially sponsoring a project with the EBRD are requested to direct initial inquiries either to Project Inquiries in London (tel: +44 20 7338 6282 or +44 20 7338 6252; fax: +44 20 7338 6102) or to the Bank's resident office in the country of operation. Summaries of EBRD private sector operations can be obtained on the Bank's Web site at http://www.ebrd.com/.

Canadian Suppliers of Goods and Works: The EBRD makes available information on all stages of public sector project development, from the point a project has been identified by the Bank through to its approval. Procurement opportunities and co-financing notices, as well as contract awards information, can be accessed on the Bank's Web site free of charge (see address above).

Canadian Consultants: The EBRD's Web site contains technical cooperation notifications and invitations for expressions of interest for consultancy services pertaining to both public and private sector projects. The EBRD is currently working on an e-Procurement initiative. This initiative will involve the selection of consultants through a web based process.

Current procurement information can be found at http://www.ebrd.com/oppor/procure/index.htm

Individual Canadians: The EBRD maintains a recruitment section on its Web site, which provides information on specific employment competitions at the Bank as they become available. In general, applications for employment for both permanent positions and summer jobs should be sent to:

Paolo Gallo, Director for Human Resources
Human Resources Management Department
European Bank for Reconstruction and Development
One Exchange Square
London, EC2A 2JN
United Kingdom

Annex 3

EBRD Membership as at December 31, 2003

	Share of the Bank's capital (%)
European Members	
Austria	2.28
Belgium	2.28
Cyprus	0.10
Denmark	1.20
Finland	1.25
France	8.52
Germany	8.52
Greece	0.65
Iceland	0.10
Ireland	0.30
Israel	0.65
Italy	8.52
Liechtenstein	0.02
Luxembourg	0.20
Malta	0.01
Netherlands	2.48
Norway	1.25
Portugal	0.42
Spain	3.40
Sweden	2.28
Switzerland	2.28
Turkey	1.15
United Kingdom	8.52
European Union	3.00
European Investment Bank	3.00
Non-European Members	
Australia	0.50
Canada	3.40
Egypt	0.10
Japan	8.52
Korea, Republic of	1.00
Mexico	0.15
Mongolia	0.01
Morocco	0.05
New Zealand	0.05
United States	10.00

	Share of the Bank's capital (%)
Countries of Operations	
Albania	0.10
Armenia	0.05
Azerbaijan	0.10
Belarus	0.20
Bosnia and Herzegovina	0.17
Bulgaria	0.79
Croatia	0.36
Czech Republic	0.85
Estonia	0.10
FYR Macedonia	0.07
Georgia	0.10
Hungary	0.79
Kazakhstan	0.23
Kyrgyzstan	0.10
Latvia	0.10
Lithuania	0.10
Moldova	0.10
Poland	1.28
Romania	0.48
Russia	4.00
Serbia and Montenegro	0.47
Slovak Republic	0.43
Slovenia	0.21
Tajikistan	0.10
Turkmenistan	0.01
Ukraine	0.80
Uzbekistan	0.21

Rapport sur les opérations effectuées en vertu de la *Loi sur l'Accord portant création de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement*

2003

Canada

Rapport sur les opérations effectuées en vertu de la *Loi sur l'Accord portant création de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement*

2003

Préparé par
la Direction des finances
et des échanges internationaux
Mars 2004

Ministère des Finances Canada | Department of Finance Canada

On peut obtenir des exemplaires supplémentaires en s'adressant au :

Centre de distribution
Ministère des Finances Canada
300, avenue Laurier Ouest, tour Ouest, pièce P-135
Ottawa (Ontario) K1A 0G5
Téléphone : (613) 995-2855
Télécopieur : (613) 996-0518

Également accessible sur Internet à l'adresse
www.fin.gc.ca

This publication is also available in English.

N° de cat. : F1-29/2003F
ISBN 0-662-75991-5

Table des matières

Introduction 5

Avantages de l'adhésion 6

Rôle et mandat de la BERD 7

Faits saillants de l'économie en 2003 8

- Russie 10
- Autres pays de la CEI 10
- Europe centrale 11
- Europe du Sud-Est 13

Rapport sur la transition – 2003 15

Les résultats financiers de 2003 15

Changements institutionnels 17

- Développement du secteur privé 17
- Activité dans le secteur financier 18
- Environnement 19
- Infrastructure municipale et environnementale 21
- Investissements dans le secteur de l'énergie 22
- Faire échec à la corruption et combler les lacunes en matière de gouvernance 24
- Améliorer la transparence, la reddition de comptes et la gouvernance des institutions 25
- Favoriser les partenariats 27
- Ressources humaines 27

Les priorités du Canada en 2003 28

Gestion des intérêts du Canada 29

Intérêts commerciaux canadiens 31

Prochains défis 34

Annexes

1. Activités financières de la Banque 37
2. Pour faire affaire avec la BERD 41
3. Membres de la BERD au 31 décembre 2003 42

INTRODUCTION

La Banque européenne pour la reconstruction et le développement (la « BERD » ou la « Banque ») a été fondée en 1991. Elle a pour mandat de faciliter le passage à l'économie de marché dans les pays de l'Europe centrale et de l'Europe du Sud-Est de même que dans les républiques de l'ancienne Union soviétique, et de favoriser l'initiative privée et l'esprit d'entreprise dans les pays qui s'engagent à respecter les principes fondamentaux de la démocratie pluraliste, du pluralisme et de l'économie de marché (voir à l'annexe 3 la liste des 27 pays où opère la BERD).

La BERD se démarque des autres banques multilatérales de développement par quatre traits particuliers. Premièrement, elle met résolument l'accent sur le secteur privé et sur l'aide à la transition d'une économie dont la planification est centralisée à une économie de marché stable. En vertu de sa charte, la Banque doit consacrer au moins 60 % de ses engagements financiers au secteur privé ou à des entreprises d'État mettant en œuvre un programme de privatisation au chapitre de la propriété et du contrôle. Deuxièmement, elle accorde une importance particulière à la promotion des institutions démocratiques et des droits de la personne dans ses pays d'opérations. Troisièmement, bien que les autres banques multilatérales de développement prennent des engagements concernant la durabilité de l'environnement de leurs projets, seule la BERD s'engage clairement à cet égard, conformément aux articles de l'Accord portant sa création. Quatrièmement, elle n'octroie pas de financement à des conditions de faveur.

La Banque s'efforce d'aider les 27 pays d'opérations à mettre en œuvre des réformes économiques structurelles et sectorielles, en tenant compte des besoins particuliers des pays qui en sont à divers stades du processus de transition. Plus particulièrement, ses activités à l'égard du secteur privé sont surtout axées sur la restructuration des entreprises, notamment le renforcement des institutions financières, et sur le développement de l'infrastructure dont a besoin le secteur privé. La BERD compte 62 membres : 60 pays, l'Union européenne (UE) et la Banque européenne d'investissement (voir à l'annexe 3 la liste des membres).

Le Canada est le huitième membre de la Banque en importance (ex æquo avec l'Espagne), étant précédé des autres pays du Groupe des Huit (G-8). Sa participation officielle est autorisée par la *Loi sur l'Accord portant création de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement* (la Loi), promulguée en février 1991. Aux termes de l'article 7 de la Loi :

> Le ministre [des Finances] fait déposer devant chaque chambre du Parlement, au plus tard le 31 mars ou, si celle-ci ne siège pas, dans les trente jours de séance ultérieurs, un rapport d'activité pour l'année civile précédente contenant un résumé général des opérations effectuées sous le régime de la présente loi, y compris des éléments concernant le développement durable au sens de l'article 2 de l'Accord et les droits de la personne.

Conformément à cette exigence, le présent rapport passe en revue les activités et les opérations de la Banque en 2003.

AVANTAGES DE L'ADHÉSION

En sa qualité de grand pays commerçant, le Canada s'intéresse à la paix et à la stabilité à l'échelle mondiale. C'est justement cet objectif qui est visé par l'intégration de l'Europe centrale, de l'Europe du Sud-Est et de l'ancienne Union soviétique à l'économie et aux institutions mondiales. En favorisant la poursuite de la réforme politique et économique dans la région, la BERD contribue à cette intégration de même qu'à la stabilité des pays en cause.

Le ministre des Finances est un gouverneur de la Banque, et il nomme l'un des 23 administrateurs au conseil d'administration. Le Canada peut ainsi exercer une influence de haut niveau sur les décisions que prend la BERD en matière d'investissement dans la région et sur les politiques de transition pour les pays concernés. La BERD offre également des débouchés commerciaux au secteur privé canadien, et elle soutient la diversification des marchés internationaux pour les entreprises canadiennes.

La BERD

- favorise la transition des anciennes économies à planification centralisée de l'Europe centrale, de l'Europe du Sud-Est et des républiques de l'ex-Union soviétique vers une économie de marché;
- fait la promotion de l'entreprise privée en consacrant au moins 60 % de ses ressources à des projets du secteur privé et le reste, à des projets commercialement viables du secteur public qui favorisent le développement du secteur privé;
- mène ses activités uniquement dans les pays qui s'engagent à respecter les principes de la démocratie pluraliste, du pluralisme et de l'économie de marché;
- fait la promotion d'un développement durable et respectueux de l'environnement;
- est financièrement autonome.

RÔLE ET MANDAT DE LA BERD

Les activités de la BERD visant à appuyer la transition vers une économie de marché reposent sur trois principes : l'optimisation de l'effet de la transition, l'additionnalité et le recours à de saines pratiques bancaires. Sont admissibles à une aide financière les projets qui permettent d'élargir et d'améliorer les marchés, qui aident à mettre sur pied les institutions nécessaires au soutien d'une économie de marché et qui font la démonstration et la promotion de compétences axées sur les marchés et de saines pratiques commerciales. L'aide accordée par la BERD doit également s'ajouter au financement provenant d'autres sources, et non s'y substituer, de manière à confirmer la contribution de la Banque au processus de transition. Enfin, les projets de la Banque doivent faire appel à de saines pratiques bancaires, démontrant ainsi aux investisseurs privés que la région offre des rendements intéressants. L'adhésion au principe des saines pratiques bancaires contribue également au maintien de la viabilité financière de la BERD et donc à son attrait à titre de coinvestisseur aux yeux du secteur privé.

La Banque favorise la transition économique dans ses pays d'opérations en faisant fonction de catalyseur afin d'accroître les fonds accordés au secteur privé. Les besoins financiers de ces pays ne peuvent être entièrement satisfaits par des sources de financement bilatérales ou multilatérales officielles, et bon nombre d'investisseurs étrangers privés hésitent à investir dans la région, surtout dans les républiques d'Asie centrale. En offrant une structure générale dans le cadre de laquelle une aide financière accrue peut être constituée pour les investissements du secteur privé, la BERD joue un rôle de catalyseur pour la mobilisation de capitaux. En 2003, chaque euro investi par la BERD a permis de mobiliser 1,4 euro de crédit additionnel auprès du secteur privé et d'autres organismes multilatéraux et bilatéraux[1]. Le cofinancement commercial mobilisé par la BERD a atteint un nouveau sommet en 2003, s'élevant à 2,6 milliards d'euros, ce qui représente une hausse de 30 % par rapport au record précédent enregistré en 2001.

Les projets de la Banque ont une double utilité. Non seulement appuient-ils directement le passage d'une économie dirigée à une économie de marché dans les pays d'opérations, mais ils donnent un signal qui permet d'attirer des investisseurs nationaux et étrangers. À l'instar de la Société financière internationale du Groupe de la Banque mondiale, la BERD doit exercer ses activités sur une base purement commerciale et intéresser des sociétés au moyen de projets rentables et non de subventions.

[1] Au 31 décembre 2003, un euro valait 1,6279 $CAN.

Faits saillants de l'économie en 2003

La plupart des économies en transition ont enregistré une croissance en 2003, démontrant ainsi une grande robustesse, compte tenu des conditions extérieures parfois difficiles. La plupart des pays de la région ont continué d'obtenir de bons résultats comparativement à d'autres économies de marché émergentes. Toutefois, les pays les plus pauvres de la Communauté des États indépendants (CEI)[2] ont continué de représenter l'exception : le processus de réforme continue de connaître du retard et l'incertitude a encore des effets dissuasifs sur les investisseurs intérieurs et étrangers. La transition vers l'économie de marché s'est poursuivie dans la plupart des pays d'opérations de la BERD. Les résultats de l'exercice annuel d'évaluation des principaux indicateurs de transition sont récapitulés dans le tableau de la page suivante.

[2] La CEI regroupe les pays suivants : l'Arménie, l'Azerbaïdjan, le Bélarus, la Géorgie, le Kazakhstan, le Kirghizistan, la Moldavie, l'Ouzbékistan, la Russie, le Tadjikistan, le Turkménistan et l'Ukraine.

Progrès de la transition dans les pays d'opérations de la BERD

Pays	Population au milieu de 2001 (millions)	Part du PIB du secteur privé au milieu de 2001 (estimations de la BERD) (%)	Entreprises			Marchés et échanges		Institutions financières			Infrastructure
			Privatisation sur une grande échelle	Privatisation sur une petite échelle	Gouvernance et restructuration	Libéralisation des prix	Système du commerce et des changes	Politique de la concurrence	Réforme des banques et libéralisation des taux d'intérêt	Marchés de valeurs et institutions financières non bancaires	Réforme de l'infrastructure
Albanie	3,4	75	2+	4	2	4-	4+	2-	2+	2-	2
Arménie	3,0	70	3+	4-	2+	4+	4+	2	2+	2	2+
Azerbaïdjan	8,1	60	2	4-	2+	4	4-	2	2+	2-	2-
Bélarus	10,0	25	1	2+	1	3-	2+	2	2-	2	1+
Bosnie-Herzégovine	4,3	50	2+	3	2	4	4-	1	2+	2-	2+
Bulgarie	8,1	75	4-	4-	3-	4+	4+	2+	3+	2+	3
Croatie	4,6	60	3+	4+	3-	4	4+	2+	4-	3-	3-
ERY de Macédoine	2,0	60	3	4	2+	4	4+	2	3	2-	2
Estonie	1,4	80	4	4+	3+	4	4+	3-	4-	3+	3+
Géorgie	5,4	65	3+	4	2	4+	4+	2	2+	2-	2+
Hongrie	10,0	80	4	4+	3+	4+	4+	3	4	4-	4-
Kazakhstan	14,9	65	3	4	2	4	3+	2	3	2+	2+
Kirghizistan	4,7	65	3	4	2	4+	4+	2	2+	2	1+
Lettonie	2,4	70	3+	4+	3	4+	4+	3-	4	3	3
Lituanie	3,7	75	4	4+	3	4+	4+	3	3	3	3
Moldova	4,3	50	3	3+	2-	4-	4+	2	2+	2	2
Ouzbékistan	25,0	45	3	3	2	3-	2	2-	2	2	2-
Pologne	38,7	75	3+	4+	3+	4+	4+	3	3+	4-	3+
République slovaque	5,4	80	4	4+	3	4+	4+	3	3+	3-	2+
République tchèque	10,3	80	4	4+	3+	4+	4+	3	4-	3	3
Roumanie	22,3	65	3+	4-	2	4+	4	2+	3-	2	3
Russie	145,4	70	3+	4	2+	4	3+	2+	2	3-	2+
Serbie-Monténégro	8,6	45	2+	3	2	4	3+	1	2+	2	2
Slovénie	2,0	65	3	4+	3	4	4+	3	3+	3	3
Tadjikistan	6,2	50	2+	4	2-	4	3+	2-	2	1	1+
Turkménistan	5,4	25	1	2	1	3-	1	1	1	1	1
Ukraine	49,3	65	3	4	2	4	3	2+	2+	2	2

Nota – La classification des indicateurs de transition utilise une échelle de 1 à 4, où 1 signifie que les réformes ont peu progressé, voire pas du tout, et 4 signifie qu'il existe une économie de marché. La cote 4+ indique que le pays a atteint des normes et un rendement typiques des économies industrialisées.

Source : *Transition Report* (BERD, 2003)

Russie

Le taux de croissance économique en Russie est estimé à 7,3 % en 2003, contre 4,7 % en 2002. Cette croissance plus forte s'explique en grande partie par la hausse des prix du pétrole ainsi que par une augmentation de la production pétrolière. La vigueur des exportations a permis au gouvernement de dégager un excédent budgétaire (égal à 1,7 % du produit intérieur brut [PIB] en 2003), et ce, malgré un certain laxisme fiscal au cours du cycle électoral (des élections parlementaires ont eu lieu en décembre 2003, et des élections présidentielles, en mars 2004). Le rouble s'est apprécié de plus de 9 % par rapport au dollar américain en 2003, malgré l'intervention active de la banque centrale. Les réserves de change ont augmenté de 30 milliards de dollars américains durant l'année pour atteindre un nouveau sommet de 77,8 milliards de dollars américains en décembre (ce qui équivaut à 18,3 % du PIB). L'importante accumulation des réserves de change a toutefois eu pour effet d'entraver les efforts visant à maintenir le taux d'inflation dans la fourchette cible de 10 à 12 % en 2003.

La croissance économique depuis la crise financière de 1998 a été surtout stimulée par des facteurs temporaires comme le gain de compétitivité engendré par la dépréciation réelle du rouble et la montée du cours du pétrole. Les effets de ces facteurs commencent toutefois à se dissiper.

De façon à promouvoir une croissance plus viable, la Russie doit diversifier son économie à l'aide de réformes pour stimuler l'investissement dans les secteurs autres que celui de l'énergie et pour assainir de façon générale le climat d'investissement. Des progrès notables ont été accomplis au niveau des réformes structurelles en 2001 et en 2002, mais le processus s'est ralenti durant le cycle électoral de 2003-2004. Malgré tout, on est parvenu à améliorer sensiblement la productivité et à renforcer la gouvernance des entreprises, ce qui contribue à solidifier l'assise économique. Le principal défi consiste maintenant à assurer la bonne mise en œuvre des réformes structurelles clés dans le secteur des banques et celui des entreprises.

Autres pays de la CEI

Les autres pays exportateurs de pétrole faisant partie de la CEI ont connu une croissance économique vigoureuse en 2003, causée entre autres par les prix élevés du pétrole et par la hausse des investissements fixes dans les secteurs d'exploitation des ressources naturelles. De tous ces pays, c'est au Kazakhstan que la croissance a été la plus forte en 2003, l'expansion du PIB réel étant estimée à 9,2 %, soit une très légère baisse par rapport à 2002 (9,5 %). L'économie de l'Azerbaïdjan a elle aussi été vigoureuse, surtout en raison de la progression constante des investissements dans les secteurs rattachés aux hydrocarbures. Cette expansion alimentée par les ressources naturelles a toutefois eu des effets limités sur les efforts de création d'emplois et de réduction de la pauvreté. Tout comme la Russie, ces pays doivent diversifier leur économie afin qu'elle repose moins sur les ressources naturelles, et doivent gérer efficacement les complications pouvant être provoquées par des flux de change importants et volatiles.

Parmi les pays de la CEI qui ne possèdent pas autant de ressources naturelles, l'Ukraine a enregistré une croissance estimative du PIB réel de 9,3 % en 2003, soit nettement plus que les 4,8 % de 2002. Cette amélioration tient en grande partie à des conditions plus favorables sur les marchés internationaux relativement aux principales exportations du pays, soit l'acier et les produits chimiques. Les meilleures conditions économiques prévalant en 2003 ont donné au gouvernement une certaine marge de manœuvre pour réduire la dette publique et accroître les réserves de change.

La croissance de l'économie des pays les plus pauvres au sein de la CEI (Arménie, Géorgie, Kirghizistan, Tadjikistan et Ouzbékistan) a été peu élevée au cours des dernières années; c'est l'Arménie qui a eu les meilleurs résultats au chapitre du processus de transition. Le revenu par habitant demeure très bas dans ces pays comparativement aux autres pays de la CEI. La pauvreté y est très répandue, et il leur faut compter de plus en plus sur des emprunts assortis de concessions et des subventions venant des donateurs bilatéraux et multilatéraux. Ces pays doivent de toute urgence lancer des réformes pour assainir le très mauvais climat d'investissement et renforcer les institutions en place pour pouvoir connaître une croissance plus forte à moyen et à long termes.

Europe centrale

Les économies d'Europe centrale[3] ont de nouveau fait preuve d'une vigueur considérable en 2003, et ce, en dépit de la faiblesse générale de l'économie mondiale et de la faible croissance à l'intérieur de l'UE. La croissance moyenne anticipée des économies d'Europe centrale et des pays baltes en 2003 est de 2,5 %. Les pays baltes ont continué d'enregistrer la croissance la plus élevée; notamment, l'expansion du PIB de la Lettonie a atteint 7,2 %. Une reprise longtemps attendue de l'économie polonaise, dont la croissance a atteint 3,7 %, a aussi contribué à faire grimper le taux moyen de croissance dans la région. Cette vigueur accrue de l'économie de la Pologne est surtout attribuable à un assouplissement de la politique budgétaire et monétaire.

Des déséquilibres marqués du solde budgétaire et du compte courant sont devenus coutumiers en Pologne, en Hongrie ainsi que dans la République tchèque et la République slovaque ces dernières années, et les investissements étrangers directs commencent à fléchir. Les déficits publics généraux consolidés dans ces pays ont dépassé les 4 % du PIB au cours des deux dernières années. En outre, une bonne part de l'expansion budgétaire observée récemment est le résultat de dépenses discrétionnaires. Les problèmes budgétaires ont eu des répercussions sur le taux de change du forint hongrois, dont la valeur a atteint un creux historique en décembre 2003.

[3] Comprend la Hongrie, la Pologne, la République slovaque, la République tchèque, la Slovénie ainsi que les trois pays baltes (l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie).

Le ministre hongrois des Finances a été contraint de démissionner en janvier 2004 lors de l'annonce du déficit budgétaire pour 2003. Ce déficit, qui atteint 5,6 % du PIB, était plus élevé que prévu.

Une fois que les huit pays candidats à l'accession auront adhéré à l'UE, en mai 2004, le règlement de ces problèmes budgétaires devra cependant figurer parmi les grandes priorités. Aux termes du pacte de stabilité et de croissance de l'UE, ces pays devront ramener leur déficit sous le maximum prévu, soit 3 % du PIB. Toutefois, bon nombre d'entre eux devront en parallèle composer avec les pressions liées au financement de différents programmes ayant pour objet de rendre leurs normes nationales comparables à celles de l'UE.

Accession à l'Union européenne

L'accession à l'UE a contribué dans une large mesure aux efforts sous-jacents de réforme économique et politique en Europe centrale. Au sommet de Copenhague, tenu en décembre 2002, l'UE a convenu d'un calendrier d'accession finale pour la première vague de pays candidats à l'accession. L'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, la Pologne, la République slovaque, la République tchèque et la Slovénie deviendront membres de plein droit de l'UE en mai 2004. Par ailleurs, un plan d'action a été élaboré en vue de l'accession de la Bulgarie et de la Roumanie, la date visée étant 2007.

La BERD, la Commission européenne et la Banque mondiale ont signé un protocole d'entente énonçant les principes de base d'une collaboration dans le cadre de projets devant aider tous les pays candidats à satisfaire aux conditions d'accession à l'UE. Plus particulièrement, les pays candidats ont des exigences précises à remplir au chapitre de l'investissement dans l'infrastructure pour se conformer aux exigences de l'*Acquis communautaire*, ou répertoire des lois et des normes de l'UE. La BERD soutiendra activement les projets dans la mesure où il y a chevauchement entre son mandat et les modalités d'accession à l'UE. L'accession imminente de la première vague de pays candidats a soulevé d'importantes questions au sujet de l'opérationalisation du protocole interagences et de son interaction avec les politiques de graduation de la Banque mondiale et de la BERD.

L'UE a également présenté la possibilité d'une accession des pays de l'Europe du Sud-Est au moyen du processus de stabilisation et d'association, dans le cadre duquel elle a commencé à négocier des accords avec les pays démocratiques favorables aux réformes dans la région. Ces accords offrent différents avantages : meilleur accès aux marchés, aide accrue en matière d'éducation et de renforcement des institutions, coopération dans des domaines comme la justice et les affaires intérieures, relations politiques officielles avec l'UE et, un jour, accession à l'UE. On espère que la perspective d'adhérer à l'UE stimulera la prise de mesures de réforme en Europe du Sud-Est comme ce fut le cas en Europe centrale.

Europe du Sud-Est

La stabilité politique et économique observée récemment, grâce entre autres à la coopération croissante entre les pays de l'Europe du Sud-Est et à des liens plus étroits avec l'UE, a contribué à faire grimper les taux de croissance économique ces dernières années[4]. Ainsi en 2003, le PIB des pays de la région a connu une croissance estimative de 3,9 %, soit légèrement moins qu'en 2002 (4,5 %). C'est l'Albanie qui se classe au premier rang à ce chapitre, avec une croissance du PIB estimée à 6 % en 2003. Quant aux deux pays candidats à l'accession à l'UE (en 2007), la Bulgarie et la Roumanie, on évalue à 4,5 et à 4,9 % la croissance de leur économies respectives. L'ex-république yougoslave de Macédoine a vu sa croissance rebondir en 2003 au lendemain d'une contraction du PIB qui a coïncidé avec l'éclosion d'un conflit interethnique en 2001. Mais en dépit des progrès économiques de la région, le PIB par habitant est encore beaucoup plus bas que celui des pays d'Europe centrale. Même dans un pays relativement développé comme la Bulgarie, qui a été épargné par les tensions ethniques palpables ailleurs dans la région, le PIB par habitant n'atteint pas le tiers de celui enregistré en République tchèque ou en Hongrie.

Les pays de l'Europe du Sud-Est en sont encore au difficile processus de rajustement de leur situation fiscale. Les déficits budgétaires demeurent élevés dans certains pays, mais de nettes baisses ont néanmoins été observées, la moyenne estimative des déficits pour la région se situant à 2,9 % du PIB en 2003. De même qu'en Europe centrale, les lourds déficits budgétaires tendent à être assortis de déficits importants et persistants du compte courant, déficits qui équivalent en moyenne à 8,6 % du PIB pour l'ensemble de l'Europe du Sud-Est en 2003. Les risques rattachés à cette double situation déficitaire sont encore exacerbés par les besoins financiers importants de la région au chapitre de l'infrastructure, par la réduction de l'aide accordée et par un lourd fardeau de la dette.

Les tentatives de la région en vue de financer ces besoins financiers importants à l'aide de flux de capitaux privés ont donné des résultats très limités. Si l'on fait exception de la Roumanie et de la Bulgarie, la plupart des flux de capitaux vers la région étaient imputables aux initiatives officielles d'aide dont les montants commencent à diminuer. Pour contrebalancer cette baisse, les pays de l'Europe du Sud-Est devront attirer davantage de capitaux privés.

[4] L'Europe du Sud-Est comprend l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, la Bulgarie, la Croatie, l'ex-république yougoslave de Macédoine, la Roumanie et la Serbie-Monténégro, qui est devenue membre de la Banque au début de 1991. Le Kosovo est une province de la Serbie.

La collaboration entre la BERD et le Canada en Europe du Sud-Est

En réaction à la crise qui a éclaté au Kosovo en 1999, la BERD a mis au point le plan d'action pour l'Europe du Sud-Est (SEEAP), dont l'objet est de promouvoir l'investissement et de faciliter le relèvement économique de la région. Les pays admissibles sont l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, la Bulgarie, la Croatie, l'ex-république yougoslave de Macédoine, la Roumanie et la Serbie-Monténégro.

Aux termes du SEEAP, les investissements de la BERD doivent viser l'élaboration d'approches commerciales de l'infrastructure (télécommunications, aéroports, municipalités et environnement), et l'essor des petites et moyennes entreprises (PME) et des microentreprises ainsi que du secteur financier. Ces investissements sont adaptés aux défis que pose la transition dans la région : une infrastructure qui menace de tomber en ruines, des actifs industriels insuffisants, des banques petites et fragiles pour la plupart, et des problèmes profonds rattachés à la mauvaise gouvernance.

En 2000, le Canada a versé 2 millions de dollars au Fonds spécial pour la région des Balkans afin d'appuyer les efforts de reconstruction au lendemain du conflit survenu dans cette région. La même année, dans le but d'appuyer le SEEAP, le Canada a créé le Fonds de collaboration pour l'Europe du Sud-Est. Au cours de la première phase de mise en œuvre de ce fonds, la contribution de l'Agence canadienne de développement international (ACDI) s'est chiffrée à 10 millions de dollars. Entre 2000 et 2002, six projets ont reçu un soutien de 6,3 millions dans le cadre de ce fonds. Le solde, soit 3,7 millions, a été affecté à trois nouveaux projets en 2003. Les neuf projets visent le secteur des transports, les infrastructures municipales, l'entreprise locale et le renforcement des capacités.

En mars 2003, l'ACDI a lancé une deuxième phase du Fonds (affectations totalisant 6 millions de dollars) pour prendre appui sur les résultats de la première phase. Cette deuxième phase se poursuivra jusqu'en mars 2005 et reposera sur l'approche opérationnelle plus ciblée mise de l'avant dans la stratégie de l'ACDI pour la région des Balkans. Les fonds seront utilisés dans les pays jugés prioritaires par l'ACDI (la Bosnie-Herzégovine et la Serbie-Monténégro) et cibleront des secteurs cruciaux (institutions financières et infrastructures municipales, environnementales et régionales).

La contribution totale de 18 millions de dollars du Canada au Fonds de collaboration pour l'Europe du Sud-Est et au Fonds spécial pour la région des Balkans appuie l'aide technique et le financement conjoint relatif à la préparation et à la mise en œuvre de projets, les services consultatifs et le renforcement des capacités. Notre aide a contribué aux efforts de la BERD et de la communauté internationale à l'appui du processus de transition et de la stabilité dans la région.

RAPPORT SUR LA TRANSITION – 2003

Le *Transition Report* est une publication annuelle de la BERD qui présente les progrès de chacun des 27 pays d'opérations de la Banque dans le processus de transition d'une économie centralement planifiée à une économie de marché. Considérant que huit de ces pays deviendront bientôt membres de l'UE, l'intégration régionale a constitué le thème du rapport de 2003. On y indique que le processus d'intégration des pays en transition à l'économie mondiale n'a pas été uniforme; les pays d'Europe centrale ont connu des progrès plus marqués. L'accession de la plupart de ces économies à l'UE aura des répercussions importantes sur la structure des échanges régionaux ainsi que sur les profils de migration (légale ou non). Les pays de l'Europe du Sud-Est et de l'ancienne Union soviétique ne sont pas aussi intégrés à l'économie mondiale, et l'accession des pays de l'Europe centrale risque de les marginaliser encore plus.

Le rapport sur la transition pour 2003 énonce trois moyens de résoudre le problème posé par l'intégration internationale limitée des pays de l'Europe du Sud-Est et de l'ancienne Union soviétique. D'abord, il faut améliorer l'accès aux marchés de l'UE. Ensuite, il faut que ces pays aillent de l'avant avec les réformes institutionnelles et structurelles qui s'imposent. Il est recommandé dans le rapport qu'un accès élargi aux marchés de l'UE aille de pair avec ces réformes. Enfin, il faut intensifier la coopération régionale en complément de l'intégration internationale. Le rapport fait mention du processus de stabilisation et d'association de l'UE relativement aux pays de l'Europe du Sud-Est. Dans le cas des pays de l'ancienne Union soviétique, où les échanges commerciaux sont encore restreints en raison des entraves imposées par les politiques commerciales nationales et régionales, sans compter la distance avec les autres marchés, il faut consacrer plus d'effort à la coopération régionale en matière de commerce et de transit.

LES RÉSULTATS FINANCIERS DE 2003

La BERD a de nouveau obtenu de bons résultats financiers en 2003. Elle a dégagé des bénéfices après provisions de 378,2 millions d'euros. Ceci se compare très avantageusement aux 108,1 millions d'euros enregistrés en 2002. La BERD a continué de constater une réduction de ses actifs altérés (prêts non productifs) en 2003. Au 31 décembre 2003, la Banque comptait 19 prêts altérés pour un total de 125,2 millions d'euros, comparativement à 23 prêts semblables en 2002 pour un total de 204,5 millions d'euros à la fin de l'année. Les frais d'administration de la BERD en 2003 ont été de 132,8 millions de livres comparativement à 142,0 millions de livres à la fin de 2002. Cette performance est le reflet d'une rigueur budgétaire soutenue, d'un contrôle efficace des coûts, d'un programme proactif de recouvrement des coûts et de la renégociation du contrat de location du bâtiment abritant le siège social de la Banque.

La BERD a approuvé 119 projets en 2003, contre 102 l'année précédente. Ces engagements ont totalisé 3,7 milliards d'euros; bien que légèrement inférieur au total de 3,9 milliards observé en 2002, ce montant se situe à l'intérieur de la fourchette cible de 3,5 à 3,9 milliards d'euros prévue dans la stratégie opérationnelle à moyen terme de la Banque. Les engagements cumulatifs nets à la fin de 2003 se chiffraient à 22,7 milliards d'euros. À 2,1 milliards d'euros, le niveau des décaissements a été un peu plus bas qu'en 2002 (2,4 milliards). Bien que la BERD chiffre ses activités en euros, une bonne part de ses engagements et de ses décaissements sont libellés en dollars américains, dont la dépréciation a entraîné une diminution de la valeur en euros de ses activités pour 2003. Outre les décaissements, les garanties de la BERD ont augmenté de 31 % et atteignaient 342 millions d'euros à la fin de 2003.

Étant donné que les pays où la transition est avancée ont plus facilement accès aux marchés financiers privés et que le climat d'investissement dans bon nombre des pays qui en sont aux premiers stades ou aux stades intermédiaires de transition est morose, la Banque continue de faire face à un défi de taille[5]. Elle doit continuer d'atteindre un équilibre entre l'exigence d'observation de sains principes bancaires et la nécessité de faciliter la transition dans les pays où l'investissement est risqué. Les résultats financiers de 2003 indiquent que la Banque continue de respecter cet équilibre.

[5] Les pays aux stades avancés de transition comprennent la Croatie, l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, la Pologne, la République slovaque, la République tchèque et la Slovénie. Les pays aux stades primaires ou intermédiaires de transition sont constitués par le reste des pays d'opérations de la BERD, à l'exclusion de la Russie : l'Albanie, l'Arménie, l'Azerbaïdjan, le Bélarus, la Bosnie-Herzégovine, la Bulgarie, l'ex-république yougoslave de Macédoine, la Géorgie, le Kazakhstan, le Kirghizistan, la Moldavie, l'Ouzbékistan, la Roumanie, la Serbie-Monténégro, le Tadjikistan, le Turkménistan et l'Ukraine. La BERD considère que la Russie est dans une classe à part.

Faits saillants

- La valeur des nouvelles opérations de la Banque en 2003 s'est chiffrée à 3,7 milliards d'euros, en baisse de 200 millions d'euros par rapport à 2002. Au total, 39 % de ces fonds ont été affectés à des pays de l'ancienne Union soviétique et de l'Europe du Sud-Est qui en sont aux premiers stades ou aux stades intermédiaires de transition. Le 61 % qui reste a été partagé de façon à peu près égale entre la Russie, les pays baltes et les pays de l'Europe centrale qui en sont à un stade plus avancé.
- La BERD fait état de ses résultats financiers en euros, mais la dépréciation du dollar américain en 2003 a eu pour effet de réduire la valeur en euros de ses opérations, étant donné que bon nombre d'entre elles (particulièrement dans les pays membres de la CEI) sont libellées en dollars américains.
- Les profits après provisions ont atteint 378,2 millions d'euros, ce qui se compare avantageusement au montant de 108,2 millions d'euros affiché en 2002.
- La valeur totale des provisions sur actifs bancaires était de 1,1 milliard d'euros à la fin de 2003, comparativement à 1,2 milliard d'euros à la fin de décembre 2002.
- Les décaissements bruts ont été de 2,1 milliards d'euros, soit légèrement moins qu'en 2002.
- La Banque a mobilisé 1,4 euro de crédit additionnel pour chaque euro qu'elle a investi en 2003, comparativement à 1,2 euro en 2002.
- La part des engagements annuels occupée par le secteur privé a été de 79 %, soit nettement plus que les 71 % affichés en 2002.
- Les frais d'administration ont été de 132,8 millions de livres sterling (devise dans laquelle sont libellées la plupart des charges à payer de la Banque); il s'agit d'une dixième année où il n'y a eu aucune hausse réelle des budgets approuvés. De fait, les frais d'administration effectifs en 2003 ont été légèrement inférieurs au budget approuvé pour l'année.
- Les réserves[1] à la fin de 2003 se chiffraient à 989,6 millions d'euros, une hausse considérable par rapport à la fin de 2002 (661,1 millions d'euros).

[1] Les réserves représentent les capitaux prévus par la Banque pour composer avec les pertes imprévues.

CHANGEMENTS INSTITUTIONNELS

Développement du secteur privé

Une part importante de l'activité de la BERD auprès du secteur privé consiste à soutenir les PME et les microentreprises, compte tenu de leur importance au chapitre de la création d'emplois, de la croissance et de la réduction de la pauvreté. Le Canada appuie fermement le travail de la Banque auprès du secteur privé, soulignant que la vigueur de ce dernier est essentielle au succès de la transition vers une économie de marché.

Le Canada estime que l'essor du secteur des PME est un moyen d'établir une plate-forme solide pour la réforme dans les économies de transition, de manière à faire contrepoids aux puissants groupes d'intérêts qui tirent parti d'une gouvernance publique déficiente.

La stratégie de la BERD relativement à ce secteur repose sur trois bases : le financement, l'amélioration du climat d'investissement au moyen d'un dialogue stratégique et la mise sur pied d'un réseau de soutien des PME. La stratégie reconnaît expressément que le piètre climat d'investissement – et pas seulement l'accès restreint des PME au financement – est un important obstacle au développement du secteur. Aux termes de sa stratégie, la BERD doit donc recenser les grands obstacles à la croissance des PME, en promouvoir l'élimination et favoriser la constitution d'associations commerciales dynamiques.

Environ 79 % des engagements annuels de la BERD en 2003 ont été pris dans le secteur privé, comparativement à 71 % en 2002 et 76 % en 2001. Le ratio demeure ainsi bien supérieur à l'objectif de 60 %. En 2003, la BERD a continué d'appuyer l'octroi de lignes de crédit aux PME par le truchement des intermédiaires financiers dans ses pays d'opérations. Depuis la mise sur pied, en 1994, du premier programme à l'intention des petites entreprises, plus de 450 000 prêts valant plus de 30 milliards de dollars américains ont été octroyés à des petites entreprises et à des microentreprises. En 2003, la BERD a accordé 197 802 prêts à des microentreprises et à des petites entreprises pour un total d'environ 1,2 milliard de dollars américains.

Activité dans le secteur financier

Politique du secteur financier – La politique de la BERD relativement au secteur financier met l'accent sur une approche du développement du secteur financier propre à chaque pays, ainsi que sur la nécessité de promouvoir la confiance et la concurrence dans le cadre d'un système financier autonome. La BERD cherche à accroître la confiance dans le secteur principalement en aidant à consolider la gouvernance et les pratiques commerciales des institutions locales. Elle cherche en outre à améliorer la surveillance et la réglementation financières. Le rôle d'investisseur que la Banque joue dans le secteur et les inquiétudes possibles en matière de conflits d'intérêts limitent cependant ses activités à cet égard. Malgré cela, en tant qu'investisseur étranger de bonne réputation, la BERD, de même que les gouvernements et les autres institutions financières internationales actives dans la région, offre des conseils importants sur les besoins en matière de surveillance et de réglementation. Les mises de fonds de la Banque dans le secteur concourent à la réalisation des objectifs de concurrence et d'autonomie en visant à accroître la diversité des institutions et des services (surtout au regard du secteur privé et des PME), en facilitant l'investissement étranger direct et en renforçant l'orientation commerciale des institutions financières de l'État, notamment en prévision de la privatisation.

En 2003, la BERD a engagé 1,2 milliard d'euros dans des projets du secteur financier. Les activités complètes de la BERD sont constituées d'environ 32 % de projets dans le secteur financier.

Secteur bancaire – En 2003, la Banque a signé des nouveaux prêts d'une valeur de 333 millions d'euros au profit du secteur bancaire, et 10 prises de participation dans des banques locales. Dans la plupart des cas où elle détient une participation dans une institution financière locale, la Banque est représentée au sein du conseil de surveillance de l'institution, où elle prône la reddition de comptes en gestion, une saine gouvernance, de saines pratiques bancaires, de même que des examens et des procédures appropriés en matière d'environnement. Le fait de participer au processus de privatisation des banques est un facteur déterminant en ce qui a trait aux placements en titres dans les pays qui en sont aux premiers stades ou aux stades intermédiaires de transition.

Institutions financières non bancaires – En 2003, la BERD a également intensifié son activité dans le secteur financier non bancaire. De nouveaux engagements d'une valeur de 83 millions d'euros ont été pris en vertu du programme de la BERD pour les petites entreprises et les microentreprises. La BERD compte parmi les principaux investisseurs du secteur, et ses investissements dans les entreprises locales de gestion des actifs et des fonds communs de placement deviennent de plus en plus importants à mesure que les caisses de retraite à participation volontaire prennent de l'essor dans ses pays d'opérations. À la fin de 2003, la Banque exerçait une activité dans la plupart des pays de la région où des régimes institutionnels et réglementaires étaient institués, ou en voie de l'être. En 2003, la BERD a également élargi son financement dans des sociétés d'assurance, des entreprises de location et des institutions spécialisées en prêts hypothécaires. Les nouvelles entreprises représentaient un total de 295 millions d'euros et étaient surtout situées dans des pays aux stades avancés de transition.

Environnement

Conformément à ses statuts, la BERD s'engage expressément à garantir la durabilité de l'environnement de ses projets. Par ses investissements dans des projets qui donnent lieu à une réduction des déchets et de la pollution, elle joue un rôle important dans l'amélioration des normes environnementales des pays emprunteurs. Les projets de la Banque ont porté en particulier sur la modernisation des installations municipales de traitement des eaux usées et sur l'accroissement de l'efficacité énergétique grâce à la mise à niveau des systèmes de génération et de distribution d'électricité. La BERD aide les pays emprunteurs à se conformer aux normes environnementales de l'UE, et elle collabore avec les institutions financières commerciales des pays emprunteurs à améliorer la dimension environnementale de leurs politiques de prêt.

Par suite de consultations menées à Londres, en Russie, en Hongrie et en Azerbaïdjan, la BERD a révisé sa politique environnementale en 2003 au chapitre des enjeux relatifs au travail et à la sécurité ainsi qu'aux normes de

base en matière de travail. Les révisions s'étendent également aux processus de consultations publiques et de communication de renseignements de la BERD concernant les analyses environnementales menées à l'égard des projets. Aux termes de la politique révisée, la Banque doit, à compter de 2004, publier chaque année un rapport environnemental.

Outre les initiatives visant particulièrement à remédier aux lacunes environnementales observées, bon nombre de projets de la BERD comportent des objectifs environnementaux, comme la réduction des émissions atmosphériques et des déversements industriels d'eaux usées, et la promotion du recyclage des déchets et des technologies vertes. La BERD appuie des initiatives internationales comme le programme « Un environnement pour l'Europe », y compris le Plan d'action pour l'environnement en Europe centrale et en Europe de l'Est, le plan d'action stratégique concernant le bassin du Danube, la Commission d'Helsinki et le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), dont elle est un organisme d'exécution. En 2003, la BERD a approuvé son premier projet en coopération avec le FEM, qui compte de nombreux donateurs. Le projet en question prévoit des prêts aux banques participantes en Slovénie, celles-ci accordant en retour des prêts aux entités privées et publiques investissant dans des projets de réduction de la pollution des cours d'eau se déversant dans la partie slovène du Danube. Le projet est la première initiative privée de réduction de la pollution des eaux internationales réalisée par le FEM.

En 2003, trois projets ont été approuvés à l'appui du Partenariat pour l'environnement dans le cadre de la Dimension septentrionale (PEDS), créé récemment. Le PEDS[6] fournit des fonds visant à régler de graves problèmes environnementaux dans le nord-ouest de la Russie, surtout en matière de déchets nucléaires, de traitement de l'eau et des eaux usées, et d'efficacité énergétique. Dans le cadre de son mandat, la BERD appuie les accords régionaux et multilatéraux pertinents sur l'environnement et le développement durable, notamment la Convention-cadre sur les changements climatiques et les mesures convenues aux termes du Protocole de Kyoto. Le Canada est devenu un contributeur officiel du fonds de soutien du PEDS à la fin de 2003 et a pris un engagement d'une valeur de 20 millions d'euros, ce qui en fait, exception faite de la Russie, l'unique partenaire du PEDS de l'extérieur de l'Europe. Le Canada a réservé sa contribution au volet nucléaire du fonds et ceci est pris en compte dans le calcul de l'engagement du Canada au titre du Partenariat mondial du G-8. En ce qui touche les déchets nucléaires, le PEDS fournit un financement intégral des initiatives conformément à un cadre de coopération internationale visant à relever les défis complexes posés par les travaux d'assainissement requis à la suite des activités passées de la Flotte du Nord de la Marine soviétique.

[6] Les membres du PEDS comprennent la Russie, la BERD, l'UE, la Banque nordique d'investissement, le Canada, le Danemark, la Finlande, la France, l'Allemagne, les Pays-Bas, la Norvège, la Suède, le Royaume-Uni.

En octobre 2003, de concert avec le gouvernement des Pays-Bas, la Banque a établi un fonds spécial relatif aux émissions de carbone, dans le cadre du mécanisme de Mise en œuvre conjointe prévu par le Protocole de Kyoto. Il s'agit de l'un des premiers fonds du genre créés en Europe en vertu de la Mise en œuvre conjointe. Grâce à lui, la BERD pourra souscrire des crédits de réduction des émissions de gaz à effet de serre (crédits pour émissions de gaz carbonique) pour les Pays-Bas grâce à ses investissements consacrés à des projets reliés aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique dans les économies en transition.

La BERD applique le principe de la diligence raisonnable en matière d'environnement à toutes ses activités d'investissement et de coopération technique. Les promoteurs de projets sont tenus par la Banque d'effectuer l'évaluation des répercussions sur l'environnement ainsi que des analyses et des vérifications environnementales portant sur les répercussions socio-économiques des projets et leurs effets possibles sur l'environnement, la santé et la sécurité. Des évaluations et des analyses des répercussions sur l'environnement sont effectuées lorsque les effets en puissance sont appréciables. La vérification environnementale est menée après obtention de l'approbation. Dans certains cas, on procède à la fois à une évaluation – ou à une analyse – et à une vérification. La BERD exige également des intermédiaires financiers locaux, par le truchement desquels elle canalise les ressources vers les microentreprises et les PME, qu'ils adoptent des politiques et des procédures environnementales appropriées.

Infrastructure municipale et environnementale

Les investissements de la BERD dans ce secteur visent à rénover les infrastructures locales, par exemple les installations municipales de traitement des eaux usées, ainsi qu'à rehausser la qualité des services publics à l'échelon local et municipal. La réduction des coûts et la fiabilité accrue des services municipaux peuvent stimuler le développement des entreprises commerciales et industrielles. Par ailleurs, un meilleur approvisionnement en eau salubre et un meilleur accès aux services sanitaires permettent d'améliorer la santé publique et de rehausser la confiance de la population à l'endroit du processus de transition et des réformes en cours.

Au cours des dernières années, la BERD a favorisé dans ce secteur les sûretés des municipalités, plutôt que les sûretés de l'État, offrant ainsi aux administrations locales d'importantes possibilités financières, assorties de vastes responsabilités. La politique opérationnelle de la BERD en matière d'infrastructure municipale et environnementale met l'accent sur la participation du secteur privé, le développement de structures réglementaires appropriées et l'amélioration du rendement énergétique.

En 2003, la BERD a accordé un financement de plus de 188 millions d'euros à des projets conçus pour améliorer l'infrastructure municipale et favoriser l'efficacité énergétique. Environ la moitié de ces projets étaient situés dans des pays ayant adhéré à l'UE.

Investissements dans le secteur de l'énergie

La plupart des pays d'opérations de la BERD ont de graves problèmes économiques et environnementaux causés par des systèmes énergétiques polluants ainsi que par une tarification énergétique très peu efficace. Aux termes de sa politique énergétique, la Banque favorise le rendement énergétique par le truchement de ses activités. L'un des principaux objectifs de la politique consiste à améliorer les résultats reliés à l'environnement, notamment le respect des objectifs concernant le changement climatique et la promotion des énergies renouvelables.

En 2003, la Banque a approuvé l'un de ses plus importants investissements dans le secteur énergétique jusqu'ici; elle consacrera au total 310 millions de dollars américains à deux projets conjoints : le pipeline Bakou-Tbilisi-Ceyhan (BTC), qui doit aller de l'Azerbaïdjan jusqu'à la côte turque via la Géorgie; et la phase 1 des travaux d'exploitation du gisement Azeri-Chirag-Deepwater-Gunashli (ACG) dans la mer Caspienne, au large des côtes de l'Azerbaïdjan. La décision prise par la BERD de financer ces deux projets montre l'importance de ces derniers en vue de mettre en valeur le potentiel économique du bassin de la mer Caspienne, qui regorge de ressources naturelles. Outre l'amélioration des perspectives de développement économique durable, la participation de la BERD (et de la SFI) aux deux projets en question va dans le sens de la transparence et améliore les normes commerciales et environnementales en Azerbaïdjan et en Géorgie.

La BERD et la sûreté nucléaire

Par l'entremise du Compte pour la sûreté nucléaire (CSN), 15 donateurs, dont le Canada et d'autres pays du G-7, ont continué de collaborer étroitement avec la BERD pour améliorer la sûreté nucléaire dans les pays de l'Europe centrale et de l'Europe du Sud-Est de même que dans l'ancienne Union soviétique. Le CSN est utilisé principalement pour apporter des améliorations essentielles, sur le plan de la sûreté, aux réacteurs soviétiques de l'ancienne génération et à aider l'Ukraine à faire face aux séquelles de Tchernobyl. Les engagements destinés au CSN totalisent 273 millions d'euros.

La Banque a continué d'administrer le Fonds pour le sarcophage de Tchernobyl qui est destiné à assurer la sûreté du sarcophage mis en place autour du réacteur (tranche 4) de la centrale de Tchernobyl, en Ukraine, endommagé à la suite d'un accident nucléaire. Les pays du G-7, l'UE et d'autres pays ont engagé 716 millions de dollars américains (le chiffre estimatif étant au départ de 768 millions de dollars américains), la valeur des engagements du Canada se chiffrant à 33 millions de dollars américains. En 2003, la conception de la nouvelle enceinte de confinement a été menée à terme et le budget révisé totalise à peu près 1 milliard de dollars américains. La Banque a lancé les premiers appels d'offres importants en vue de la phase de construction du plan d'exécution du sarcophage.

Les trois fonds internationaux d'appui à la mise hors service créés en 2000 sont maintenant opérationnels. Ces fonds ont été créés pour soutenir la mise hors service de réacteurs potentiellement dangereux en Lituanie (Ignalina, réacteurs 1 et 2), en République slovaque (Bohunice VI, réacteurs 1 et 2) et en Bulgarie (Kozluduy, réacteurs 1 à 4).

Les discussions se sont poursuivies entre la BERD et le gouvernement de l'Ukraine au sujet du financement de l'achèvement des travaux portant sur le réacteur 2 de la centrale de Khmelnitsky et le réacteur 4 de la centrale de Rovno (K2R4). Après avoir demandé à renégocier certaines des conditions de prêt prévues en novembre 2001, le gouvernement ukrainien a par lui-même terminé en grande partie les travaux touchant les réacteurs K2R4. L'Ukraine propose maintenant que le financement de la BERD porte uniquement sur l'amélioration de la sûreté. Une évaluation indépendante de la sûreté des travaux menés en Ukraine est en cours et doit être terminée au début de 2004, ce qui servira à orienter les discussions financières entre la BERD et l'Ukraine.

Faire échec à la corruption et combler les lacunes en matière de gouvernance

Comme la plupart des économies émergentes, les pays en transition doivent relever des défis de taille en vue d'améliorer leur transparence et leur gouvernance. Conformément à son mandat (article 1 de l'Accord portant création de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement), la Banque évalue chaque année les progrès de chaque pays sous l'angle des principes de la démocratie pluraliste et du pluralisme. Ces principes, que le Canada appuie et encourage intégralement, contribuent à la transparence de l'élaboration de la politique publique et constituent un obstacle à la corruption.

De ce point de vue, les politiques intérieures du Turkménistan et du Bélarus ont particulièrement posé problème en 2003, car elles étaient difficilement conciliables avec les exigences politiques et économiques énoncées à l'article 1 de l'Accord portant création de la BERD. Par conséquent, les programmes de prêts de la Banque au Turkménistan et au Bélarus ont été limités au secteur privé. Aux termes des stratégies de pays pour chacun d'eux, un lien est établi entre, d'une part, le niveau et la nature de la participation de la Banque, et d'autre part l'amélioration de la situation économique et politique du pays. En l'absence d'amélioration à cet égard, la BERD continuera d'exclure ces deux pays en ce qui touche ses investissements directs dans le secteur public.

La situation prévalant en Asie centrale, en particulier en Ouzbékistan, au regard des droits de la personne a été mise en relief en 2003 lorsque le Conseil des gouverneurs de la Banque a tenu son assemblée annuelle dans ce pays, plus précisément à Tashkent. Le gouverneur suppléant intérimaire du Canada a souligné l'importance du lien entre les droits de la personne, la règle de droit, les réformes économiques et l'émergence d'un climat propice à l'investissement. Lors de son allocution au cours de l'assemblée, le président de la Banque, Jean Lemierre, a fait mention des piètres résultats de l'Ouzbékistan à cet égard et a insisté sur le fait que les opérations de la Banque dans l'avenir seraient envisagées en fonction des progrès accomplis dans la reconnaissance et le respect des droits de la personne. La progression de l'Ouzbékistan en vue de l'atteinte des repères politiques et économiques établis par la Banque dans sa stratégie pour ce pays en mars 2003 a fait l'objet d'un suivi au cours de 2003 et sera analysée au début de 2004. D'après les premières indications, il n'y a pas lieu de croire que les résultats seront très bons.

Dans une large mesure, la BERD tente d'améliorer la gouvernance et la transparence dans ses pays d'opérations grâce aux projets qu'elle y entreprend. Les prises de participation ont joué un rôle important à cet égard. La représentation de la Banque aux conseils d'administration des sociétés dans lesquelles elle investit a contribué à la transparence de leurs pratiques comptables et commerciales, de même qu'à leur respect des droits des actionnaires minoritaires. Il est à souhaiter que la prospérité de ces sociétés

confirme l'importance d'adopter des pratiques semblables dans l'ensemble de la région. En outre, tous les partenaires commerciaux de la Banque font l'objet de contrôles pour veiller à ce qu'ils respectent les normes d'éthique commerciale les plus rigoureuses. Il est pratique courante pour la Banque de faire appel aux services de juricomptables et de cabinets spécialisés pour procéder à des contrôles de l'intégrité à l'égard des entreprises dans lesquelles elle songe à investir, de leur direction et de leurs actionnaires. Les règles de la Banque concernant la passation des marchés publics établissent, à l'intention de tous les organismes faisant affaire avec elle, les normes de déontologie et de conduite qui s'appliquent à l'attribution et à l'exécution des projets qu'elle finance.

Les travaux de la Banque dans le domaine de la transition juridique appuient ces objectifs. Dans le cadre de son programme de transition juridique, elle s'est attachée à améliorer le contexte juridique dans ses pays d'opérations en faisant progresser la réforme à six égards : les faillites, le droit et la gouvernance des entreprises, les concessions, la réglementation des marchés financiers, les opérations protégées et les télécommunications. De plus, la Banque a participé à des travaux de normalisation à l'échelle internationale. Notons son initiative concernant l'insolvabilité, qui vise à élaborer des principes internationaux régissant la faillite, et les travaux du Forum sur la stabilité financière en vue de coordonner l'élaboration et la mise en œuvre de normes financières internationales. La Banque a également lancé un projet, conjointement avec la commission fédérale russe des marchés de valeurs mobilières, dans le but de préparer un code de gouvernance des entreprises et a aidé l'Assemblée interparlementaire de la CEI à rédiger un modèle de loi sur les valeurs mobilières. Pour promouvoir la transparence, elle publie annuellement, dans sa revue juridique *Law in Transition*, les résultats d'un sondage sur l'ampleur et l'efficacité des diverses lois régissant les activités commerciales dans la région.

Améliorer la transparence, la reddition de comptes et la gouvernance des institutions

La politique de l'information publique de la BERD repose sur le principe que l'information sur les activités de la Banque doit être rendue publique, sauf en cas de motifs justifiant qu'elle demeure confidentielle. Les documents suivants sont publics, l'information de nature délicate sur le plan commercial étant supprimée au besoin : version provisoire des politiques sectorielles (pour permettre au public de les commenter); version définitive des politiques sectorielles; stratégies de pays approuvées par le conseil d'administration à la suite de consultations avec chaque pays visé; résumé des stratégies opérationnelles à moyen et à long termes; résumé des évaluations des répercussions sur l'environnement à l'égard de projets des secteurs public et privé; et rapports sur les projets du secteur public (sur demande).

La Banque doit faire rapport chaque année au conseil d'administration sur la mise en œuvre de sa politique de l'information publique. Cette information peut être consultée sur le site Web de la Banque.

La politique de l'information publique de la Banque a été examinée et révisée en 2003 dans le but de renforcer la transparence et d'élargir les communications avec les parties prenantes. Par suite des modifications apportées, l'information rendue publique sera enrichie grâce à la publication de certains documents d'évaluation des projets et à la présentation, sur le site Web de la Banque, d'un calendrier des discussions à venir du conseil d'administration. Le processus de consultations publiques sera lui aussi amélioré. Conformément à sa politique révisée, la Banque affichera sur son site Web une note (accompagnée d'un mot de la direction) invitant le public à communiquer ses commentaires et opinions en vue de l'élaboration de chaque nouvelle stratégie de pays. La direction de la Banque s'est aussi engagée à traduire dans la langue locale les stratégies de pays qui seront approuvées dans le futur, dans le cadre d'une initiative pilote. Elle traduira également les trois documents qui forment le cadre de son interaction avec le public, soit sa politique de l'information publique, sa politique environnementale et le document constitutif du mécanisme de recours indépendant.

C'est en avril 2003 que le conseil de la Banque a approuvé la création du mécanisme de recours indépendant, qui permettra de traiter les plaintes concernant la conformité de la Banque à ses propres politiques. Cela s'ajoute aux fonctions du directeur de l'information et des relations avec les organisations non gouvernementales (ONG), qui fait fonction de point de contact entre la Banque et la collectivité des ONG.

Le renforcement du cadre d'interaction de la BERD avec le public donne déjà des résultats. Les investissements de la Banque dans le projet de pipeline Bakou-Tbilisi-Ceyhan (BTC) et dans la phase 1 des travaux d'exploitation du gisement pétrolier extracôtier Azeri-Chirag-Deepwater-Gunashli (ACG) en sont de parfaits exemples. Grâce à la participation de la BERD et de la Société financière internationale, la transparence et les consultations auprès des ONG et des groupes concernés dans le cadre de la préparation de ces projets ont été supérieures à ce que l'on avait vu jusqu'ici. La BERD et la SFI ont tenu des assemblées publiques en Azerbaïdjan et en Géorgie pour prendre connaissance des opinions des collectivités locales.

À des fins de reddition de comptes à ses actionnaires et aux parties prenantes, la BERD procède à l'évaluation de ses projets, généralement dans les deux ans suivant le décaissement intégral, pour établir la mesure dans laquelle les projets ont atteint leurs objectifs. En 2003, 83 % des projets évalués par la Banque ont reçu une cote « excellent-satisfaisant » pour leur potential d'« impact de la transition ».

Dans le contexte de la lutte internationale au financement des activités terroristes, la Banque applique des mécanismes de contrôle coordonnés à l'échelle internationale en vue de repérer les cas d'utilisation illicite de fonds.

Ces mécanismes comprennent notamment des vérifications approfondies de l'intégrité des clients éventuels et une surveillance vigilante à l'égard de la corruption dans ses pays d'opérations.

Le Canada a donné son appui à ces initiatives stratégiques. Au sein de toutes les institutions financières internationales dont il est membre, le Canada a joué un rôle de premier plan pour améliorer la transparence et la reddition de comptes.

Favoriser les partenariats

La BERD est tenue, par son acte constitutif, de faire participer des financiers externes à ses activités. La Banque joue un rôle essentiel pour attirer des partenaires financiers qui, normalement, seraient peu disposés à investir dans la région. Le cofinancement offre l'avantage de faciliter l'accès d'un pays aux marchés financiers internationaux, de favoriser l'investissement étranger direct et de permettre un partage approprié des risques. Les principaux partenaires de cofinancement de la BERD sont des banques commerciales, des organismes publics, des organismes de crédit à l'exportation et d'autres institutions financières internationales. En 2003, la BERD a collaboré avec 75 banques commerciales dans le cadre de 61 projets, ce qui représente un cofinancement total de près de 2,6 milliards d'euros.

La BERD traite également avec des pays donateurs afin d'assurer un financement pour la création d'institutions et pour la coopération technique. Ce financement a joué un rôle important pour favoriser la transition. Lorsque la chose est possible, la BERD unit également ses efforts à ceux d'autres institutions financières internationales afin d'élargir la portée du financement qu'elle consent et de tirer parti de la complémentarité de leurs rôles et activités respectifs. En 2003, la Banque s'est jointe à d'autres institutions financières internationales dans des projets mobilisant un cofinancement total de 303 millions d'euros. Les principaux partenaires de la BERD ont été la Banque mondiale, la Banque asiatique de développement, la Banque européenne d'investissement et la Société financière internationale.

Le Canada a encouragé cette collaboration et cette coordination parmi les banques multilatérales de développement et se félicite des efforts déployés par la BERD pour resserrer ses liens avec ses institutions sœurs.

Ressources humaines

À la fin de décembre 2003, la BERD comptait 946 employés permanents à son siège social, contre 955 en 2002. Le personnel embauché sur place et œuvrant dans les bureaux permanents de la Banque se composait de 206 personnes, soit moins qu'en 2002 (218). Dans la catégorie professionnelle, il y a à peu près deux fois plus d'hommes que de femmes.

LES PRIORITÉS DU CANADA EN 2003

Le Canada appuie résolument les priorités opérationnelles à moyen terme de la Banque, qui reposent sur les principes suivants : l'importance primordiale de l'action menée pour créer et renforcer les institutions qui assurent le bon fonctionnement des marchés; le rôle essentiel que peuvent jouer les petites entreprises aux fins de créer des économies dynamiques, compétitives et plus équitables; et la pertinence, sous l'angle du processus de transition, du mandat de la Banque, c'est-à-dire appuyer les pays qui s'engagent à appliquer les principes de la démocratie pluraliste et du pluralisme.

Dans l'optique de ces priorités prospectives, le Canada continue d'appuyer les efforts déployés par la Banque pour :

- promouvoir la transparence et la reddition de comptes au chapitre de la gestion du secteur public;
- créer des secteurs financiers solides, adaptés aux besoins des entreprises et des ménages;
- montrer la voie pour l'expansion du financement des microentreprises et des PME;
- élaborer une infrastructure axée sur les forces du marché et ayant une orientation commerciale;
- valoriser, à l'aide d'exemples choisis, des méthodes efficaces pour restructurer de grandes entreprises viables;
- orienter activement ses placements en actions vers l'amélioration de la gouvernance d'entreprise;
- entamer, avec les gouvernements, un dialogue stratégique visant à renforcer les institutions et à améliorer le climat d'investissement;
- adopter une optique régionale lorsque la chose est pertinente;
- favoriser le développement durable et la diligence raisonnable en matière d'environnement.

La BERD est la seule institution financière multilatérale tenue expressément d'imposer à ses membres le respect et la mise en application des principes de la démocratie pluraliste et du pluralisme. Le Canada y souscrit vigoureusement et estime que la Banque a de bonnes raisons de limiter sa participation dans les pays qui ne respectent pas les principes de l'article 1.

Favoriser un système commercial multilatéral fondé sur des règles constitue également une grande priorité pour le Canada. D'ailleurs, bon nombre des activités de la Banque visent l'intégration des pays en transition au système commercial mondial.

La BERD s'attache à collaborer de près avec les autres institutions financières internationales et donateurs dans la région. Le Canada appuie fortement cette façon d'agir. La coordination avec d'autres institutions financières internationales et donateurs constitue un facteur déterminant des résultats

obtenus par la BERD pour valoriser la transition vers une économie de marché. En outre, l'intervention d'autres institutions financières internationales dans la lutte directe contre la pauvreté sert de complément à l'activité de la BERD dans la région.

GESTION DES INTÉRÊTS DU CANADA

Rôle des gouverneurs – L'autorité suprême de la Banque est son Conseil des gouverneurs. Chaque pays membre y est représenté par un gouverneur et un gouverneur suppléant. L'honorable Ralph Goodale, ministre des Finances, est le gouverneur du Canada et M. Peter Harder, sous-ministre des Affaires étrangères, le gouverneur suppléant.

Rôle du conseil d'administration – Le conseil d'administration, qui est chargé des activités générales de la Banque, se compose de 23 membres, dont quatre ne sont pas européens. Le Canada est le troisième actionnaire non européen en importance, après les États-Unis et le Japon, ce qui lui donne le droit d'élire son propre administrateur. Le Canada agit également comme administrateur pour le Maroc. L'administrateur canadien est M. Scott Clark. M. David Plunkett, ministre (Économie et commerce) au Haut-Commissariat du Canada à Londres, est administrateur suppléant non résident et représente le Canada en l'absence de l'administrateur canadien.

Rôle des ministères canadiens – Au sein du gouvernement canadien, la supervision des activités de la BERD relève de la Division de la politique et des institutions internationales du ministère des Finances. Ce dernier, en collaboration avec le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI) et l'ACDI, analyse régulièrement les documents d'orientation de la Banque et les stratégies de pays, et conseille l'administrateur canadien.

Fonctions de l'administrateur canadien – En plus de participer aux assemblées du conseil, l'administrateur canadien siège au Comité de vérification, qui examine l'intégrité et la pertinence des politiques et pratiques de la Banque ainsi que l'indépendance et l'efficacité des mécanismes de contrôle interne de l'institution. Le Comité de vérification étudie aussi les rapports du vérificateur externe de la Banque. L'administrateur canadien participe également à toutes les réunions du Comité de la politique financière et des opérations ainsi qu'à celles du Comité du budget et des questions administratives.

Positions adoptées en 2003 – L'administrateur canadien a fréquemment rappelé au conseil l'importance que revêt l'exigence de la charte de la Banque voulant que les pays membres posent des gestes en faveur d'une réforme des marchés et de la démocratie pluraliste. En 2003, l'administrateur du Canada a souligné que des mesures s'imposaient relativement au non-respect des droits de la personne et des principes démocratiques, particulièrement en Ouzbékistan. Il a aussi insisté sur la nécessité d'appliquer avec rigueur le critère d'additionnalité dans le cas des projets qui visent les

pays devant accéder à l'UE, et sur l'importance de l'objectif de la Banque consistant à transférer ses opérations vers les économies du sud et de l'est qui en sont aux premiers stades et aux stades intermédiaires de transition.

Pour s'assurer que les activités de la BERD demeurent complémentaires (c'est-à-dire, qu'elles ne remplacent pas les investissements du secteur privé) et contribuent au processus de transition, le Canada a continué de défendre les initiatives de la Banque pour trouver des projets valables dans les pays ayant atteint les premiers stades ou les stades intermédiaires de transition, respectant les principes de la démocratie pluraliste et faisant des efforts de réforme. À notre avis, c'est uniquement en misant sur la qualité que la Banque pourra favoriser la progression du processus de transition dans ces pays. Dans les pays aux stades avancés de transition, le Canada a souligné qu'il est nécessaire que l'aide accordée par la Banque continue d'être complémentaire, et qu'elle ne se substitue pas à celle pouvant être offerte à des conditions raisonnables par le secteur privé, ainsi que le prévoient ses statuts. Le Canada a par conséquent demandé à la Banque de centrer davantage ses efforts et d'adopter une démarche plus stratégique dans les pays aux stades avancés de transition et où l'activité des marchés financiers et de capitaux privés s'intensifient.

En outre, le Canada s'est attaché à favoriser la transparence de la BERD, la reddition de comptes aux actionnaires et une gouvernance interne améliorée, considérant que la Banque devait être un modèle pour la région.

Personnel canadien à la BERD – Les Canadiens sont bien représentés au sein de la BERD. À la fin de 2003, 24 professionnels de la BERD étaient des Canadiens (3,8 % des postes de professionnels), ce qui correspond à la participation du Canada (3,4 %) dans le capital de la Banque. Il est à souligner qu'un Canadien est administrateur des communications et qu'un autre Canadien dirige également la section des acquisitions et des achats.

La prise de position du Canada

De façon générale, le Canada et les autres actionnaires font part de leurs préoccupations et formulent les questions qu'ils peuvent avoir au sujet des activités particulières de la Banque avant que le conseil d'administration ne soit saisi du dossier. Ainsi, les décisions du conseil sont généralement prises par consensus. Les administrateurs peuvent cependant s'abstenir de voter sur des projets, ou voter contre ceux-ci, après consultation avec leur groupe d'intérêt. En 2003, l'administrateur canadien s'est abstenu de voter sur les politiques et les projets suivants ou a voté contre :

- une prise de participation de 20 millions d'euros dans Lafarge Slovenia, une cimenterie de Slovénie, en raison des carences au chapitre de l'additionnalité; une prise de participation-portage de 2 millions d'euros dans Wienerberger, en vue de la construction d'installations de fabrication de briques en Roumanie, également en raison de carences au chapitre de l'additionnalité; un prêt de 60 millions d'euros à Karelsky Okatysh, en Russie, du fait de préoccupations relatives à la surcapacité de production à l'échelle mondiale dans le secteur de l'acier; deux projets en Ouzbékistan – prêt de 30,5 millions de dollars américains à la ville de Tashkent pour financer la modernisation des installations thermiques, et prêt de 13 millions de dollars américains à Bursel Tashkent Textile pour la construction et l'exploitation d'une fabrique de textiles – étant donné l'insuffisance des progrès accomplis par l'Ouzbékistan en ce qui touche le respect des droits de la personne.
- L'administrateur canadien s'est abstenu de voter au sujet de modifications proposées de la Politique de l'information publique de la Banque, craignant que ces modifications ne soient pas suffisantes pour permettre à la Banque de respecter ses engagements en matière de transparence et de reddition de comptes. Bien qu'il appuie les améliorations apportées à la politique, l'administrateur canadien s'interrogeait sur les raisons de la direction d'émettre des notes d'information au lieu d'ébauches des stratégies de pays aux fins de consultations publiques.

INTÉRÊTS COMMERCIAUX CANADIENS

La BERD offre un certain nombre de possibilités d'investissement aux entreprises et institutions financières canadiennes. Les objectifs du bureau canadien consistent à sensibiliser le Canada à ces possibilités, à expliquer le processus de financement de la Banque et à veiller à ce que les politiques et modalités soient appliquées d'une façon transparente et équitable.

À cette fin, le bureau canadien fournit des renseignements commerciaux de la BERD aux entreprises canadiennes et conseille les promoteurs de projets canadiens au sujet des options de financement qu'offre la Banque. En outre, il trouve des débouchés de cofinancement commercial au sein d'Exportation et développement Canada et d'autres institutions financières canadiennes.

De concert avec le MAECI et Industrie Canada, il recense les possibilités de marchés de la BERD et, avec l'ACDI, fait la promotion des activités de coopération technique canadiennes et du cofinancement public avec la BERD.

En 2003, 16 marchés d'une valeur totale de 2,9 millions d'euros ont été octroyés à des experts-conseils canadiens dans différents secteurs et pays.

Sur le plan de la coopération technique, la BERD a affecté, en 2003, environ 3,1 millions d'euros à même le Fonds de coopération technique du Canada à des projets dans plusieurs pays d'opérations. Le Canada a signé un autre accord dans le cadre du Programme de redressement des entreprises de la BERD, aux termes duquel il versera 1,5 million d'euros sur cinq ans pour l'embauche de Canadiennes et de Canadiens à titre de conseillers auprès des PME des pays d'opérations de la Banque. En vertu de cet accord, on a octroyé à des conseillers canadiens des marchés d'une valeur totale de 85 000 euros pour contribuer à des initiatives de modernisation aéroportuaire en Serbie. En vertu du Fonds de coopération ACDI-BERD pour l'Europe du Sud-Est, le Canada a engagé quelque 634 000 euros en vue du financement d'un programme de conscientisation et de consultations publiques en Serbie-Monténégro, d'une initiative d'établissement de normes en matière de registres des charges dans les Balkans, des services d'un conseiller en transport aérien et de la prestation d'aide aux fins de diligence raisonnable relativement à une facilité d'investissement direct de la BERD offrant des prises de participation dans des PME de la région. Le Canada a aussi engagé 1,1 million d'euros dans le cadre de son Fonds de coopération technique. Ces engagements visaient à appuyer la réalisation de projets relatifs aux transports et à l'environnement en Russie ainsi qu'à financer le coût des services d'un spécialiste canadien en matière de faillite, qui doit participer au programme de transition juridique de la BERD. Après le 1er janvier 2004, le Canada cessera de financer les missions de coopération technique dans les pays d'Europe centrale et de la Baltique qui accèdent à l'UE. En 2004, l'ACDI et la BERD s'efforceront d'harmoniser davantage leurs activités de coopération technique et les priorités opérationnelles de l'ACDI.

La BERD espère augmenter le nombre de promoteurs canadiens de qualité avec lesquels elle investit afin de mieux harmoniser ses besoins de coopération technique et de cofinancement public avec les intérêts canadiens dans la région, et de renforcer son partenariat avec Exportation et développement Canada et d'autres partenaires financiers commerciaux canadiens.

La promotion des intérêts du Canada

Les membres du bureau canadien ont effectué un certain nombre de visites au Canada et dans les pays membres de la BERD en 2003 afin d'y rencontrer des gens d'affaires, d'y animer des séminaires, de prononcer des allocutions lors de conférences ou de consulter des responsables gouvernementaux. Les démarches menées à Toronto, à Montréal et à Calgary en septembre à la recherche d'investisseurs furent l'un des faits saillants de l'année; l'administrateur canadien et le premier vice-président des opérations bancaires ont rencontré des représentants du milieu canadien des affaires et de l'investissement afin d'expliquer le rôle de la BERD et les possibilités à saisir pour les entreprises canadiennes.

Les événements suivants, appuyés par le bureau de l'administrateur canadien, ont également contribué à promouvoir les intérêts commerciaux du Canada en 2003 :

- en juin, l'administrateur, son conseiller et des représentants des unités de l'infrastructure et du cofinancement commercial de la Banque se sont rendus à Ottawa, à Winnipeg, à Calgary et à Vancouver pour rencontrer des experts-conseils et des fonctionnaires canadiens afin de discuter des possibilités de mobilisation de fonds de coopération technique à la BERD;
- l'économiste en chef adjoint de la BERD s'est rendu à Toronto et à Ottawa en décembre pour communiquer aux entreprises et aux fonctionnaires gouvernementaux les principales constatations exposées dans le rapport sur la transition de 2003 au sujet de l'évolution de la situation économique et commerciale dans les pays d'opérations de la Banque;
- toujours en décembre, l'administrateur et son conseiller ont rencontré des représentants d'entreprises canadiennes au salon Pollutec 2004 à Paris pour expliquer la procédure à suivre pour faire affaire avec la BERD;
- des membres du bureau de l'administrateur canadien ont participé, de concert avec des représentants des programmes de cofinancement et de facilitation du commerce de la BERD, à la présentation de Exportation et développement Canada sur le financement du commerce et de l'investissement en Russie, dans les pays membres de la CEI et dans les Balkans, qui a eu lieu à Toronto et à Ottawa en décembre, à l'intention du milieu canadien des banques et de l'exportation.

Les membres du bureau canadien ont rencontré environ 90 Canadiens en 2003, dont des gens d'affaires, des représentants d'intermédiaires financiers, des représentants de tous les ordres de gouvernement, des représentants des ONG, des experts-conseils et des représentants des milieux universitaires.

PROCHAINS DÉFIS

De manière à pouvoir venir en aide à ses pays d'opérations au cours de la deuxième décennie du processus de transition, la BERD devra elle-même relever l'important défi que constituent la gestion et l'expansion de son portefeuille. Plus particulièrement, les pays aux stades avancés de transition, surtout ceux qui ont accédé à l'UE, sont de plus en plus en mesure d'obtenir des fonds privés, d'où le besoin d'orienter les activités de la Banque vers les secteurs qui représentent une complémentarité réelle et qui ont suffisamment d'impact sur la transition pour justifier le recours aux ressources de la Banque.

En Russie, compte tenu de la volatilité des prix du pétrole, la priorité doit être accordée à la mise en valeur de l'investissement dans une vaste gamme de secteurs, notamment celui des finances. Dans les pays aux premiers stades ou aux stades intermédiaires de transition, la BERD devra trouver des projets de qualité dans un environnement à haut risque caractérisé par l'absence d'institutions propices au développement des marchés. Considérant le fait qu'elle concentrera de plus en plus ses activités vers le sud et l'est, la Banque se penchera sur les caractéristiques de ses activités dans les pays qui en sont encore aux premiers stades et aux stades intermédiaires de transition, le but de cet exercice étant de hausser à la fois l'efficacité et le volume de ses activités dans les pays en question. La Banque doit continuer de collaborer étroitement avec les autres institutions financières. Une coopération élargie sera de fait nécessaire pour élaborer des projets ayant une forte incidence sur la transition et pouvant avoir des retombées sociales positives, entre autres sous l'angle de la réduction de la pauvreté, afin d'inciter davantage les gouvernements dans certains pays où la transition est la moins avancée à procéder à des réformes ardues mais essentielles, en particulier la restructuration ou la fermeture de grandes entreprises d'État.

L'expérience acquise par la Banque au chapitre de la transition nous permet de tirer de précieux enseignements en prévision de l'avenir. Les pays où les réformes ont été les plus rapides et les plus profondes – particulièrement la libéralisation des marchés et des échanges, le respect de restrictions budgétaires, l'appui au secteur privé par l'élimination des obstacles à l'entrée et à la sortie des entreprises, et la promotion des réformes démocratiques – ont constitué une assise solide garantissant la continuité du processus de réforme. La transition est plus affirmée dans les pays qui ont fait des progrès dans leurs réformes démocratiques et économiques. Dans ces économies, des cadres institutionnels propices au développement des marchés – environnements budgétaire et réglementaire prévisibles, protection des droits de propriété, système judiciaire impartial, réglementation et surveillance financières efficaces – ont eu tendance à émerger. Ces cadres, conjugués à des politiques macroéconomiques judicieuses, rendront possible une croissance rapide et soutenue, et seront gages d'un accès amélioré aux marchés de capitaux internationaux.

Par contre, dans certains autres pays de la région, en particulier ceux situés plus à l'est, la mise en place des institutions qui sous-tendent les économies de marché a peu progressé, et les processus de libéralisation et de privatisation sont loin d'être achevés. Il s'ensuit que la croissance économique demeure vulnérable aux chocs internes et externes. De plus, la nette augmentation de la pauvreté et des disparités depuis le début du processus de transition a réduit l'appui aux réformes nécessaires dans bon nombre de pays. Il sera difficile de vaincre la résistance aux réformes; pour y parvenir, il faudra créer des perspectives d'emploi, prévoir des mécanismes de sécurité sociale pour ceux qui sont bousculés par l'évolution structurelle et rompre l'emprise des puissants groupes ayant intérêt à ralentir le processus de réforme.

Une saine gouvernance continue de jouer un rôle déterminant dans ces pays et, à cet égard, la BERD devra trouver des façons d'exécuter ses travaux afin de mettre en valeur l'engagement qu'elle a pris en vertu de l'article 1 à l'égard des principes d'une démocratie pluraliste et du pluralisme. Toute la question de la gouvernance en Asie centrale, plus particulièrement en Ouzbékistan, occupera une place prépondérante en 2004; la Banque évaluera en effet la progression de ce dernier pays en vue de l'atteinte d'objectifs stratégiques clés. Plus précisément, la Banque cherchera des preuves d'une plus grande ouverture politique et d'une liberté de la presse accrue, sans oublier la liberté dont disposent les groupes indépendants de la société civile pour mener leurs activités et la mise en œuvre des recommandations du Rapporteur spécial des Nations Unies chargé d'examiner la question de la torture. L'évaluation comprendra aussi un inventaire des progrès accomplis par le pays en vue de l'atteinte des objectifs économiques énoncés par la BERD. Le degré d'activité de la BERD en Ouzbékistan sera fonction des résultats de cette évaluation. Le Canada continuera d'appuyer vigoureusement les efforts de la Banque pour s'attaquer aux enjeux portant sur la règle de droit, les droits de la personne et les principes de la démocratie.

La saine gouvernance des entreprises occupera également une place de choix dans les années à venir et la BERD devra continuer de mettre en valeur des institutions saines, la perception plus efficace de l'impôt et l'amélioration des cadres juridique et réglementaire. Elle doit veiller non seulement à l'élaboration des mesures législatives appropriées, mais également à leur application et à leur exécution.

Enfin, il importe tout autant d'exercer une saine gouvernance au sein même de la BERD. Étant donné que la BERD, en sa qualité d'institution multilatérale, n'est pas réglementée, elle doit se plier aux normes sectorielles les plus rigoureuses. Dans ce but, un examen des normes de gouvernance de la Banque est en cours; son objet est de renforcer les normes en question lorsque la chose est appropriée. Entre autres, compte tenu des problèmes survenus récemment dans le secteur privé, on examine le rôle du Comité de vérification afin de garantir que ses activités soient étayées par les normes les plus pertinentes.

Pour communiquer avec le bureau de l'administrateur canadien

Pour communiquer avec le bureau de l'administrateur canadien, s'adresser au :

Bureau de l'administrateur pour le Canada et le Maroc
Banque européenne pour la reconstruction et le développement
One Exchange Square, bureau 8.15
Londres EC2A 2JN
Royaume-Uni

M. C. Scott Clark, administrateur	Tél. : +44 20 7338 6457
M. David Plunkett, administrateur adjoint[1]	Tél. : +44 20 7338 6507
Mme Michelle Kaminski, conseillère[2]	Tél. : +44 20 7338 6458 Courriel : kaminskm@ebrd.com
Mme Sandy Ferguson, conseillère[3]	Tél. : +44 20 7338 6509 Courriel : fergusos@ebrd.com
Mme Alicja Krivicky, secrétaire de direction	Tél. : +44 20 7338 6507 Courriel : krivicka@ebrd.com Télécopieur : +44 20 7338 6062

[1] Réside au Haut-Commissariat du Canada à Londres.

[2] Chargée des questions de nature stratégique.

[3] Chargée du développement commercial et de la liaison avec les investisseurs.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la BERD

La Banque publie un volume considérable d'information sur ses diverses activités. Parmi ses publications figurent des guides d'information (par exemple, *La BERD : un partenaire pour votre financement*), des rapports spéciaux (comme le Rapport annuel et le *Transition Report*), des stratégies de pays et diverses fiches de renseignements.

On peut également obtenir de l'information sur le site Web de la Banque, à l'adresse :

http://www.ebrd.com/

Les demandes d'information doivent être adressées au :

Service des publications
Banque européenne pour la reconstruction et le développement
One Exchange Square
Londres EC2A 2JN
Royaume-Uni
(Télécopieur : +44 20 7338 7544)

ANNEXE 1

ACTIVITÉS FINANCIÈRES DE LA BANQUE

Les activités financières de la Banque se répartissent entre les opérations ordinaires et les opérations spéciales, selon la provenance des fonds. Les opérations ordinaires sont financées par les ressources ordinaires en capital de la Banque, qui se composent du capital souscrit, des emprunts sur le marché et du revenu des prêts et placements. Les opérations spéciales sont celles qui sont financées par des « fonds spéciaux » constitués à des fins spécialement désignées qui sortent généralement du cadre des activités ordinaires de la Banque. Cependant, à la différence des autres banques régionales de développement, la BERD n'a pas de guichet de prêt concessionnel.

Ressources ordinaires en capital

À la fin de 2003, le capital autorisé de la Banque se chiffrait à 20 milliards d'euros. Le Canada a souscrit 3,4 % de ce capital, soit 680 millions d'euros (958 millions de dollars canadiens). Les contributions du Canada au capital de la Banque sont versées en dollars américains (selon un taux de change euro/dollar américain convenu d'avance).

En 2003, le Canada a effectué son sixième achat d'actions en vertu de la première majoration du capital (qui a pris effet le 3 avril 1997 et a doublé le capital initial de 10 milliards d'euros). En vertu de la première majoration du capital, une tranche de 77,5 % de la part du Canada est « exigible à vue » dans l'éventualité improbable où la Banque en aurait besoin pour honorer ses obligations envers les créanciers obligataires. Le reste, soit 22,5 %, est versé. Les paiements sont effectués en huit versements annuels égaux (40 % en espèces et 60 % sous forme de billets à demande ne portant pas intérêt encaissables sur cinq ans). Le tableau de la page suivante indique l'échelonnement des paiements du Canada à la Banque en dollars américains.

La contribution du Canada au capital de la Banque constitue une charge non budgétaire puisque les actions canadiennes de la Banque sont considérées comme un actif. Néanmoins, les contributions du Canada à la Banque font augmenter les besoins de financement du gouvernement.

Paiements du Canada à la BERD

Année	Billets	Espèces	Encaissement de billets	Sorties de fonds (espèces)
		(en dollars américains)		
1991	11 903 502	11 903 502	11 903 502	23 807 004
1992	11 903 502	11 903 502	3 967 834	15 871 336
1993	11 903 502	11 903 502	7 935 668	19 839 170
1994	11 903 502	11 903 502	11 903 502	23 807 004
1995	11 903 502	11 903 502	11 903 502	23 807 004
1996	–	–	7 935 668	7 935 668
1997	–	–	3 967 834	3 967 834
1998	7 287 199	4 858 132	1 457 440	6 315 572
1999	7 287 199	4 858 132	2 914 879	7 773 011
2000	7 287 199	4 858 132	4 372 319	9 230 451
2001	7 287 199	4 858 132	5 829 759	10 687 891
2002	7 287 199	4 858 132	7 287 198	12 145 331
2003	7 287 199	4 858 132	7 287 199	12 145 331
Total	103 240 702	88 666 304	88 666 305	177 332 609

Emprunts sur les marchés

À la fin de 2003, le total des emprunts de la Banque s'élevait à 14,2 milliards d'euros, l'échéance moyenne étant de 8,8 années à un coût moyen égal au TIOL (taux interbancaire offert à Londres) moins 41 points de base. Ces fonds ont été échangés contre des instruments à taux variable, principalement en dollars américains, en euros et en marks allemands.

Standard & Poor's a attribué à la Banque la cote AAA à long terme et la cote A1+ à court terme. Moody's Investors Service a accordé une cote AAA aux obligations à long terme de la BERD.

Fonds spéciaux

La BERD administre un certain nombre de fonds bilatéraux et multilatéraux d'aide technique. Le Canada a contribué aux fonds spéciaux suivants :

Le Fonds canadien de coopération technique – Ce fonds a pour but principal de fournir un financement permettant d'embaucher des experts-conseils canadiens pour les projets de la BERD. La contribution du Canada à ce fonds, depuis sa création en 1992, s'élève à 12,65 millions de dollars canadiens.

Le Fonds pour le sarcophage de Tchernobyl – Ce fonds a pour objet principal d'assurer la sûreté du sarcophage mis en place autour du réacteur nucléaire endommagé (réacteur 4) de la centrale de Tchernobyl, en Ukraine. Le coût total estimatif de ce projet de 10 ans s'élève à environ 1 milliard de dollars américains, dont 716 millions ont été souscrits jusqu'ici.

Le Canada s'est engagé à souscrire 33 millions de dollars américains, dont 0,8 million pour une assistance bilatérale visant la réparation de la cheminée de ventilation.

Le Compte pour la sûreté nucléaire (CSN) – Ce compte a été institué en 1993 pour aider à financer la fermeture de la centrale nucléaire de Tchernobyl et l'amélioration de la sûreté dans les centrales nucléaires des pays d'opérations jusqu'à ce que les centrales puissent être fermées. Le CSN s'ajoute aux autres mécanismes bilatéraux et multilatéraux d'aide technique en matière de sûreté nucléaire, et il est utilisé parallèlement aux efforts déployés au niveau multilatéral pour réformer de façon plus générale le secteur de l'énergie dans la région. Le Canada a versé 19,5 millions de dollars canadiens à ce fonds qui s'élève à 273 millions d'euros. La contribution du Canada a été entièrement versée.

Le Fonds pour les petites entreprises de Russie (FPER) – Ce fonds se veut une facilité de financement des petites entreprises et des microentreprises dans diverses régions de la Russie. Créé en 1993 à titre de projet pilote, le FPER est devenu permanent en 1995. Le Canada a versé 11,3 millions de dollars canadiens à ce fonds de 300 millions de dollars américains.

Le Fonds de coopération ACDI-BERD pour l'Europe du Sud-Est (FCESE) – Jusqu'en 2002, le Canada avait contribué 10 millions de dollars au plan d'action de la BERD pour l'Europe du Sud-Est, devant servir à des activités de coopération technique et de cofinancement. Ces fonds, conditionnels au recours à des experts-conseils canadiens, ont été utilisés en Albanie, en Bosnie-Herzégovine, en Bulgarie, en Croatie, dans l'ex-république yougoslave de Macédoine, en Roumanie et en Serbie-Monténégro. En 2003, une somme additionnelle de 6 millions de dollars canadiens a été versée au FCESE, qui sera utilisé principalement dans les secteurs prioritaires pour l'ACDI ainsi que dans les pays où l'on prévoit concentrer les activités de la Banque d'ici 2010.

Le Fonds spécial pour la région des Balkans (FPRB) de l'ACDI et de la BERD – Outre le FCESE, le Canada a versé une contribution de 2 millions de dollars à ce fonds distinct, dont l'objet est d'appuyer les efforts de reconstruction au lendemain des conflits survenus dans la région des Balkans.

Le Programme de redressement des entreprises – Ce programme a été mis sur pied en 1993 pour favoriser l'établissement de liens entre des experts-conseils chevronnés des économies de marché et des cadres supérieurs d'entreprises industrielles choisies de la région. L'objectif du programme consiste à aider les cadres à acquérir des compétences en gestion pour que leurs entreprises puissent devenir compétitives et rentables. En 2003, le Canada a conclu un nouvel accord prévoyant le versement de 2,5 millions de dollars sur cinq ans au programme pour l'embauche de Canadiens à titre de conseillers. Cela porte la contribution totale du Canada à ce programme à 3 050 000 $.

La Banque de micro-financement d'Ukraine (MFB) – En 2000, le Canada a conclu un accord avec la BERD en vue de verser 1,25 million de dollars canadiens au titre d'une aide technique pour la mise sur pied de la MFB. Sur une période de trois ans, le Canada a aidé la MFB à mettre en place un réseau de succursales dans l'ensemble de l'Ukraine, une attention spéciale étant accordée à Slavutych, collectivité où résident bon nombre des anciens employés de la centrale nucléaire de Tchernobyl. Nouvelle institution se spécialisant dans les services financiers aux microentreprises et aux petites entreprises, la MFB sert en outre de banque modèle pour le secteur bancaire commercial d'Ukraine en démontrant la viabilité commerciale des prêts aux microentreprises et aux petites entreprises

Le Soutien technique relatif à la ligne de crédit II pour les microentreprises et les PME d'Ukraine – Par ce mécanisme, le Canada versera 3 millions de dollars canadiens de 1999 à 2004 pour les services de soutien technique fournis par des organismes canadiens qualifiés aux banques commerciales d'Ukraine obtenant des emprunts aux termes de la ligne de crédit II à l'intention des microentreprises et des PME de la BERD. Le soutien technique comprendra la formation relative à l'évaluation des risques et des prêts.

Le Partenariat pour l'environnement dans le cadre de la Dimension septentrionale (PEDS) – Le PEDS est un partenariat établi entre le gouvernement de la Russie, des institutions financières internationales et des donateurs bilatéraux, en vue de régler des problèmes environnementaux dans le nord-ouest de la Russie, y compris en matière de déchets nucléaires. Le Canada a contribué un montant de 20 millions d'euros au volet nucléaire du PEDS.

ANNEXE 2

POUR FAIRE AFFAIRE AVEC LA BERD

Pour des renseignements généraux, veuillez consulter l'adresse www.infoexport.gc.ca/ifinet, ou communiquer avec le Département des communications de la Banque à Londres (téléphone : +44 20 7338 6096; télécopieur : +44 20 7448 6690).

Les autres demandes doivent être adressées au bureau de l'administrateur du Canada, à la conseillère chargée du développement commercial et de la liaison avec les investisseurs, Mme Sandy Ferguson (téléphone : +44 20 7338 6509; courriel : fergusos@ebrd.com).

Parrains canadiens de projets – Les entreprises canadiennes qui veulent s'enquérir de la possibilité de parrainer un projet de la BERD sont priées de s'adresser d'abord soit aux Demandes de renseignements sur les projets à Londres (téléphone : +44 20 7338 6282 ou +44 20 7338 6252; télécopieur : +44 20 7338 6102), soit au bureau résident de la Banque dans le pays d'opérations. Le site Web de la Banque offre des résumés des activités de la BERD dans le secteur privé, à l'adresse http://www.ebrd.com/.

Fournisseurs canadiens de marchandises et de travaux – La BERD fournit des renseignements sur toutes les étapes d'élaboration de projets dans le secteur public, à partir de la désignation du projet par la Banque jusqu'à son approbation. Des renseignements sur les occasions de marchés et les avis de cofinancement de même que sur l'adjudication des marchés peuvent être obtenus sans frais sur le site Web de la Banque (à l'adresse susmentionnée).

Experts-conseils canadiens – Le site Web de la BERD renferme des avis de coopération technique et des invitations de manifestation d'intérêt pour des services d'experts-conseils se rapportant à des projets des secteurs public et privé. La BERD travaille actuellement à la mise en œuvre d'un projet pilote pour la sélection de consultants par l'intermédiaire de son site Web. Cette initiative entre dans le cadre d'un projet initial de passation des marchés par voie électronique.

Les procédures actuelles de passation des marchés sont présentées à l'adresse suivante : http://www.ebrd.com/oppor/procure/index.htm.

Particuliers canadiens – La BERD tient à jour sur son site Web une section réservée au recrutement, qui renferme des renseignements sur des concours particuliers ouverts lorsque des postes deviennent vacants. En règle générale, les candidatures à des postes permanents, de même qu'à des emplois d'été, doivent être envoyées à :

Paolo Gallo, directeur des ressources humaines
Service des ressources humaines
Banque européenne pour la reconstruction et le développement
One Exchange Square
Londres EC2A 2JN
Royaume-Uni

ANNEXE 3

MEMBRES DE LA BERD AU 31 DÉCEMBRE 2003

	Part du capital de la Banque (%)
Membres européens	
Allemagne	8,52
Autriche	2,28
Belgique	2,28
Chypre	0,10
Danemark	1,20
Espagne	3,40
Finlande	1,25
France	8,52
Grèce	0,65
Irlande	0,30
Islande	0,10
Israël	0,65
Italie	8,52
Liechtenstein	0,02
Luxembourg	0,20
Malte	0,01
Norvège	1,25
Pays-Bas	2,48
Portugal	0,42
Royaume-Uni	8,52
Suède	2,28
Suisse	2,28
Turquie	1,15
Union européenne	3,00
Banque européenne d'investissement	3,00
Membres non européens	
Australie	0,50
Canada	**3,40**
Corée, République de	1,00
Égypte	0,10
États-Unis	10,00
Japon	8,52
Maroc	0,05
Mexique	0,15
Mongolie	0,01
Nouvelle-Zélande	0,05

	Part du capital de la Banque (%)
Pays d'opérations	
Albanie	0,10
Arménie	0,05
Azerbaïdjan	0,10
Bélarus	0,20
Bosnie-Herzégovine	0,17
Bulgarie	0,79
Croatie	0,36
ERY de Macédoine	0,07
Estonie	0,10
Géorgie	0,10
Hongrie	0,79
Kazakhstan	0,23
Kirghizistan	0,10
Lettonie	0,10
Lituanie	0,10
Moldova	0,10
Ouzbékistan	0,21
Pologne	1,28
République slovaque	0,43
République tchèque	0,85
RF de Yougoslavie	0,47
Roumanie	0,48
Russie	4,00
Serbie-Monténégro	0,47
Slovénie	0,21
Tadjikistan	0,10
Turkménistan	0,01
Ukraine	0,80